



HAL
open science

L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne)

Damien Martinez, Sandra Chabert, Pascale Chevalier, Marieke Faure, Sophie Liégard

► **To cite this version:**

Damien Martinez, Sandra Chabert, Pascale Chevalier, Marieke Faure, Sophie Liégard. L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne). Archéologie médiévale, 2019. <halshs-02014076>

HAL Id: halshs-02014076

<https://shs.hal.science/halshs-02014076v1>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

48

2018

Archéologie médiévale

*Ouvrage publié avec le concours
du ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
(Sous-direction de l'Archéologie)*

Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

L'église paléochrétienne de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne)

Damien MARTINEZ* avec la collaboration de Sandra CHABERT**, Pascale CHEVALIER***, Marieke FAURE**** et Sophie LIÉGARD*****

Mots-clés : Auvergne, fortification, église, aménagements et mobilier liturgiques, inhumation, Antiquité tardive, haut Moyen Âge

Résumé : L'étude du site de La Couronne à Molles (Allier) s'inscrit dans la mouvance des recherches portant sur l'habitat fortifié de hauteur durant le haut Moyen Âge initiées au début des années 2000. Les fouilles programmées engagées en 2010 ont mis au jour les vestiges particulièrement bien conservés d'une forteresse construite à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, dans la périphérie nord-est de l'ancienne cité de Clermont. Le point de départ de ces travaux a été l'étude d'une vaste église édifiée au plus tôt autour des années 450 et concernée par d'importantes transformations au cours du VI^e siècle. Celle-ci a incontestablement fait de la forteresse un pôle religieux important au cours de la période mérovingienne et a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et l'évolution du site tout au long du haut Moyen Âge. Le présent article propose un premier bilan des résultats des recherches conduites sur cet édifice et son environnement.

Keywords: Auvergne, fortification, church, liturgical furnitures, burial, Late antiquity, Early Middle Ages

Abstract: The paleochristian church of the fortified settlement of La Couronne in Molles (Allier, Auvergne). The study of the La Couronne site in Molles (Allier) is part of the research movement concerning high-rise fortified habitat during the early Middle Ages initiated in the early 2000s. The research excavations initiated in 2010 have unearthed the particularly well preserved remains of a fortress built at the end of the fourth or early fifth century, in the north-eastern periphery of the ancient city of Clermont. The starting point of this work was the study of a large church built, at the earliest, around the year 450 and subjected to important transformations during the sixth century. This has undeniably made the fortress an important religious centre during the Merovingian period and played a leading role in the organization and evolution of the site throughout the Early Middle Ages. This article presents an initial assessment of the results of the research conducted on this building and its environment.

Schlüsselwörter: Auvergne, Befestigung, Kirche, Bestattung, Spätantike, Frühmittelalter

Zusammenfassung: Die frühchristliche Kirche der befestigten Höhensiedlung La Couronne bei Molles (östlich von Vichy). In die kurz nach 2000 begonnenen Forschungen zu den befestigten Höhensiedlungen des Frühmittelalters reiht sich die Untersuchung der Anlage von La Couronne in Molles in der Auvergne ein. Die 2010 angefangene Plangrabung hat die besonders gut erhaltenen Reste einer im späten 4. oder frühen 5. Jh. im Umland der antiken civitas von Clermont errichteten Befestigung aufgedeckt. Die Arbeiten begannen mit der Untersuchung einer geräumigen Kirche, die frühestens um 450 erbaut und im Laufe des 6. Jhs. umfassend umgebaut wurde. Zweifellos hat sie während der Merowingerzeit die Befestigung zum einem wichtigen sakralen Mittelpunkt gemacht, und während des ganzen Frühmittelalters eine Hauptrolle in der Einrichtung und der Entwicklung der Anlage gespielt. Hier wird eine erste Bilanz der Forschungen zu diesem Bau und seiner Umgebung gezogen.

* Responsable des fouilles programmées du site. Service régional de l'archéologie, Drac de Bourgogne-Franche-Comté, site de Besançon. Docteur en Histoire et Archéologie de l'université Clermont Auvergne. Membre titulaire du laboratoire Artheis UMR 6298, Dijon.

** Responsable de l'étude des céramiques. Docteur en Histoire et Archéologie de l'université Clermont Auvergne. Chercheur associé au Laboratoire ArAr, UMR 5138, Lyon.

*** Responsable de l'étude des éléments de décor architectural. Maître de conférences en Histoire de l'Art et Archéologie à l'université Clermont Auvergne. Directrice adjointe du laboratoire Artheis UMR 6298, Dijon.

**** Responsable de l'étude anthropologique. Titulaire d'un Master d'anthropologie de l'université Bordeaux-Montaigne.

***** Responsable de l'étude des sarcophages. Responsable d'opérations et de recherches archéologiques.

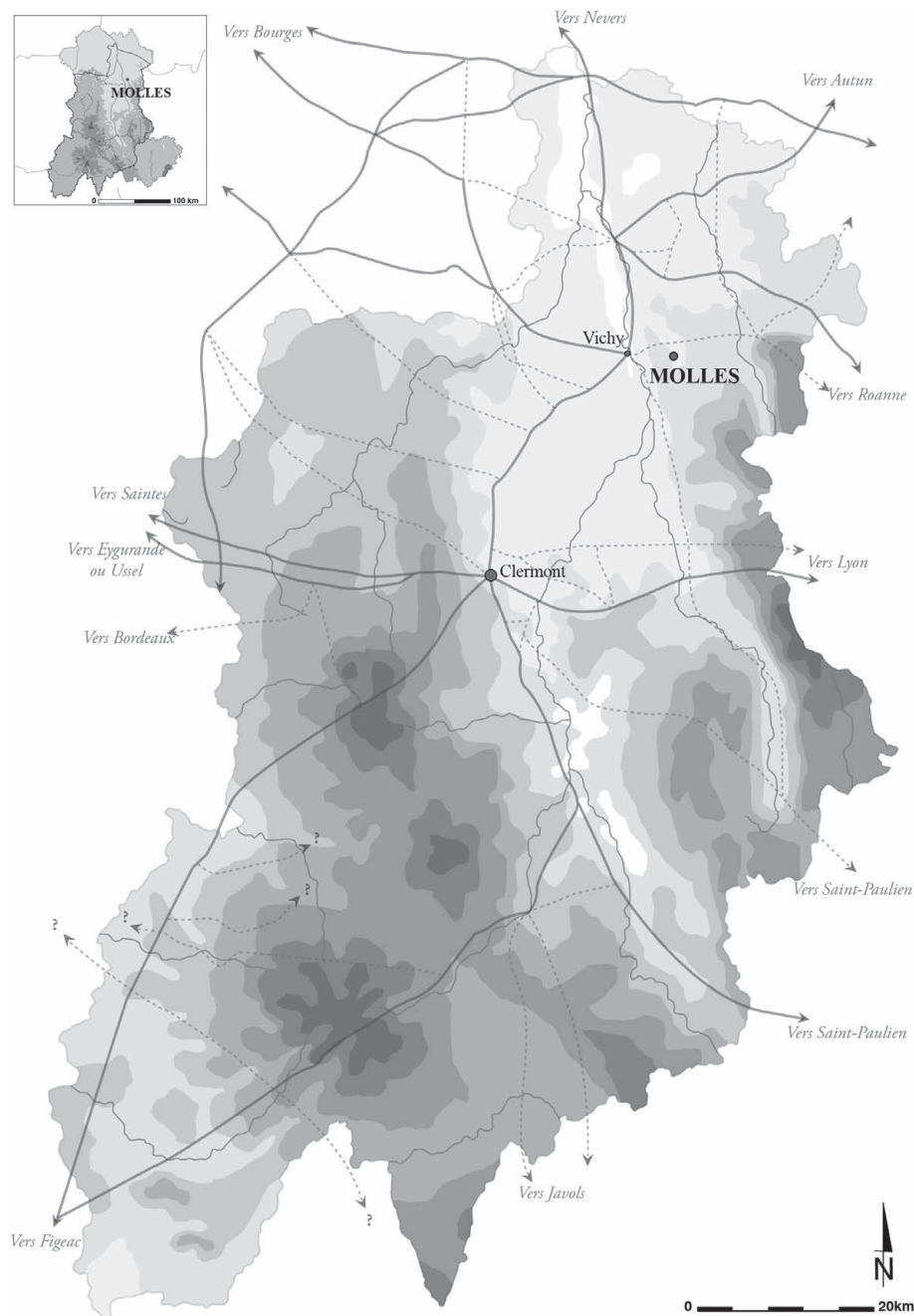


Fig. 1 Localisation du site de La Couronne à Molles dans le territoire de l'ancienne cité de Clermont (DAO D. Martinez).

INTRODUCTION

En 1962, la publication des travaux de doctorat de Gabriel Fournier offrait à l'archéologie et à l'histoire du haut Moyen Âge l'une des premières grandes synthèses régionales sur l'évolution du peuplement au cours d'une période qui, à cette époque, figurait encore en marge des préoccupations de la recherche historique¹. Cette somme monumentale a notamment proposé une nouvelle lecture des dynamiques d'occupation du sol alto-médiévales, en inscrivant celles-ci dans la continuité logique de celles des siècles précédents et en remettant en question les poncifs historiographiques qui

décrivaient le haut Moyen Âge comme une période de déprise sociale et économique. Au-delà des avancées importantes apportées par ces travaux sur la problématique de l'émergence et du développement des premières paroisses rurales de plaine, Gabriel Fournier fut l'un des premiers (sinon le premier) chercheurs à s'intéresser à la question des occupations de hauteur, en les considérant comme l'une des nouvelles formes d'habitat groupé qui se développent à partir de la fin de l'Antiquité et en contestant la vision jusqu'alors admise de sites servant exclusivement de refuge aux populations en proie aux invasions germaniques.

Depuis ces recherches pionnières, la question de l'habitat perché a bénéficié de nombreux apports issus majoritairement de l'archéologie programmée et ce depuis le constat

1. FOURNIER 1962.

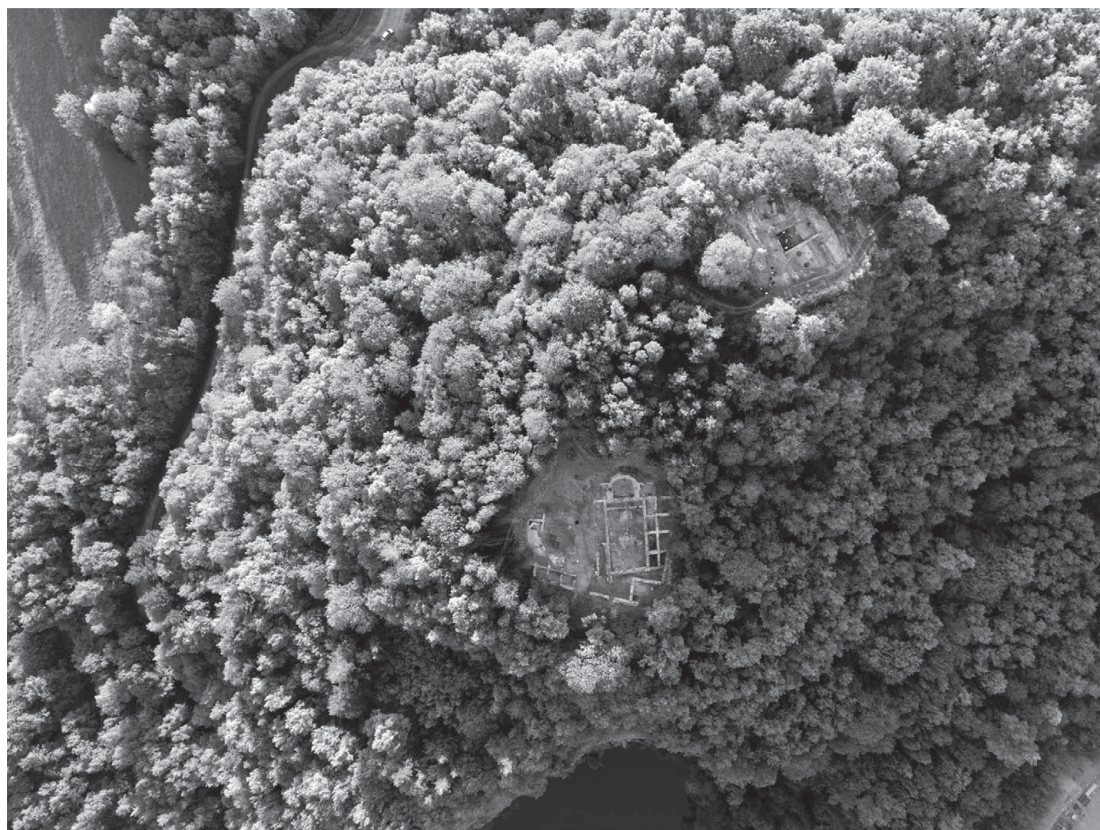


Fig. 2 Vue aérienne du site (cl. D. Martinez).

dressé au début des années 2000 par Laurent Schneider et les perspectives de recherche qui en ont découlé². L'étude du site de La Couronne, à Molles, engagée en 2010 et encore en cours, s'inscrit dans cette dynamique. Les résultats obtenus à l'issue des six premières années d'investigations de terrain permettent de proposer une nouvelle synthèse sur l'occupation du sol de l'ancienne cité de Clermont au cours du haut Moyen Âge³. La présence d'une vaste église, dont l'environnement et le contexte d'implantation ont pu être concrètement appréhendés, est également l'occasion de rouvrir le dossier des premiers lieux de culte chrétiens d'Auvergne.

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DE L'ÉTUDE

1.1. UN SITE DES CONTREFORTS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Le plateau de La Couronne est situé sur la commune de Molles, environ trois kilomètres à l'est de Cusset, sur une hauteur dominant deux vallées très encaissées. Il s'inscrit dans les contreforts du massif schisto-granitique de la montagne Bourbonnaise, lui-même limité à l'ouest par la plaine alluviale de l'Allier et le bassin de Vichy (fig. 1). Le site archéologique occupe l'extrémité d'un étroit éperon orienté sud-est/

nord-ouest et culminant à 395 mètres d'altitude. La plateforme sommitale domine la rivière Jolan au nord et le Bulhion au sud. À l'est, elle se resserre pour ensuite ouvrir sur un plateau conduisant au village de La Maltière. Le flanc sud de l'éperon est marqué par l'aménagement de petites terrasses artificielles (4 mètres de largeur en moyenne), somme toute assez récentes, qui furent probablement construites pour y installer des vergers, sinon des vignes. Le flanc nord est quant à lui partagé en de vastes terrasses en partie effondrées et pouvant être relativement anciennes. À l'ouest, la limite de l'éperon est marquée par un front de taille très abrupt.

La plateforme sommitale est aujourd'hui recouverte d'une végétation dense et variée. Elle est d'un accès relativement aisé, notamment depuis la mise en place du programme de fouille engagé en 2010 (fig. 2).

Le substrat géologique, composé de tufs rhyolitiques, a été largement mis à profit dans les constructions et aménagements successifs de l'éperon, essentiellement sous forme de moellons pour les maçonneries ou de rocher concassé pour la mise en place de plateformes. La topographie initiale du plateau et de son environnement immédiat a été profondément bouleversée dans les années 1950 lors de l'installation d'une carrière industrielle. À cette occasion, l'extrémité occidentale de l'éperon a été rongée par les excavations liées à l'extraction de la pierre, mais aucun vestige en place ne semble avoir été détruit par ces travaux.

Le toponyme La Couronne a aujourd'hui disparu au profit de celui de « carrière des Malavaux ». Au XIX^e siècle, il est connu par la tradition orale mais n'est cependant pas inscrit sur le

2. SCHNEIDER 2001 ; ID. 2004.

3. MARTINEZ 2017.

cadastre « napoléonien ». Par ailleurs, il n'existe aucune source, sinon quelques cartes postales anciennes attestant ce toponyme.

Du côté des textes, seule une mention du XII^e siècle évoque les « terres des Malavents »⁴. On sait en effet, grâce à une charte de 1171⁵, qu'elles appartiennent à l'abbaye bénédictine de Cusset bien qu'on ignore si ces dépendances intègrent l'éperon de La Couronne. L'église mise au jour sur le site n'existe semble-t-il plus au XII^e siècle, nous le verrons, mais cette mention trahit peut-être des relations anciennes entre celle-ci et l'abbaye de Cusset, fondée à la fin du IX^e siècle.

1.2. LE PEUPEMENT AUTOUR DE VICHY ENTRE ANTIQUITÉ ET MOYEN ÂGE

L'environnement archéologique du site est assez peu connu, constat qui vaut plus généralement pour l'ensemble de la montagne Bourbonnaise. Néanmoins, la découverte d'un *oppidum* gaulois sur un plateau voisin, au lieu-dit « Viermeux »⁶, atteste la présence d'un peuplement relativement dense dans ce secteur géographique dès la Tène finale.

Pour l'Antiquité, la ville de Vichy (*Aquis Calidis* sur la *Table de Peutinger*) est une importante agglomération secondaire de l'Allier, dont le succès s'est forgé autour de l'exploitation de ressources thermo-minérales⁷. Elle est implantée dans la plaine alluviale de l'Allier, à un carrefour de voies terrestres et fluviales. D'une superficie estimée à 52 hectares, dont un peu plus d'une trentaine jugés habitables, elle se serait articulée autour de trois pôles : le port, installé sur les rives de l'Allier, l'officine céramique et le secteur des sources thermales. Elle correspond à un carrefour d'axes de circulation importants : Varennes/*Vorocium* au nord, Chantelle/*Cantilia* à l'ouest et Clermont/*Augustonemetum* au sud. À l'est de Vichy, le départ d'une voie se dirigeant vers Feurs/*Forum Segusiavorum* puis Roanne/*Rodumna* est attesté. Cet axe traverse alors la montagne Bourbonnaise, empruntant soit la vallée du Sichon, soit celle du Jolan. Dans le second cas, qui nous intéresse ici, le site de La Couronne aurait alors été installé directement en surplomb de cette voie de circulation majeure, se développant ainsi dans l'orbite de Vichy dont on ne connaît cependant presque rien de l'occupation tardo-antique.

Autour de l'agglomération thermale, quelques traces d'occupations gallo-romaines, dont l'importance et la nature restent difficiles à évaluer, ont été repérées. C'est le cas notamment à Cusset, où dans différents secteurs du bourg, des maçonneries, des éléments d'architecture monumentale, des fragments d'inscriptions, de la statuaire et des monnaies du I^{er} siècle ont été découverts⁸. Plus proches du site de La Couronne, « près du bourg de Molles », les fondations d'un habitat romain ont été mises au jour au XIX^e siècle. Ailleurs, sur la commune de Molles, au lieu-dit Bois de Bouchère, les fondations d'un habitat antique associées à des *tegulae* ainsi qu'à des tessons de céramique ont été signalées au début du XX^e siècle⁹. Ces découvertes sont isolées et

demeurent éloignées de l'éperon de La Couronne (5 kilomètres environ). Elles constituent toutefois des indices attestant l'existence d'un habitat se développant sur les premiers reliefs de la montagne Bourbonnaise au cours du Haut-Empire.

Pour le haut Moyen Âge, on ne connaît guère pour ce secteur que le site mérovingien de Creuzier-le-Vieux, à quelques kilomètres au nord de Vichy, attesté grâce à la découverte d'une quarantaine de tombes de cette période, dont 26 en sarcophages, accompagnées pour certaines d'objets de parure des VI^e-VII^e siècles¹⁰. La ville de Cusset, pour sa part, est peu documentée pour cette période. Il faut attendre l'année 886, date à laquelle est fondé un monastère par Eumène, évêque de Nevers¹¹, pour que le site soit connu. Cette fondation prend rapidement de l'ampleur et le village semble se développer autour de l'abbaye. Un fragment de cuve de sarcophage trapézoïdal de typologie mérovingienne a cependant été découvert aux abords de l'église Saint-Saturnin lors de travaux réalisés en 1992, présageant éventuellement l'existence d'une église à Cusset au moins dès le VII^e siècle¹². À Vichy, les indices d'occupation mérovingienne sont peu abondants. Néanmoins, une aire funéraire de cette période a été « fouillée » en 1879 et 1880, livrant un grand nombre de sarcophages dont quelques-uns étaient « superposés au nombre de trois » et d'autres contenaient du mobilier remarquable. Ces investigations ont également mis au jour trois plaques funéraires mérovingiennes et les vestiges de l'église Saint-Christophe, édifice qui pourrait avoir une origine alto-médiévale¹³. Plusieurs sarcophages sont également signalés sous la place de la Liberté, qui abrite une vaste nécropole antique dont l'occupation perdue certainement durant le haut Moyen Âge.

Les données historiques et archéologiques concernant le bassin de Vichy et la montagne Bourbonnaise demeurent donc assez indigentes, tant pour la période romaine que pour le haut Moyen Âge. Ainsi, le contexte et les conditions d'émergence et de développement du site de La Couronne restent encore relativement difficiles à cerner. D'ailleurs, cette difficulté est probablement à l'origine des incertitudes qui ont entouré l'interprétation du site, depuis les fouilles du XIX^e siècle jusqu'au début des années 2000.

1.3. LES INCERTITUDES HISTORIOGRAPHIQUES

Le site n'est apparu que très épisodiquement dans les publications régionales. En effet, on ne dispose actuellement que de comptes rendus et de rapports édités à la suite d'interventions de terrain ou d'observations ponctuelles.

Les premières publications remontent à la fin du XIX^e siècle (1881) et font directement suite à la découverte de vestiges anciens. Elles sont l'œuvre d'Eugène Bouchard et d'Alfred Bertrand qui, après plusieurs campagnes de fouilles archéologiques conduites par le propriétaire du terrain (depuis 1877), publient dans le *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier* le compte rendu d'une de leurs visites

4. DUCHON 1978, p. 32.

5. Archives communales de Cusset, série AA1 ; FAZY 1924.

6. LALLEMAND 2004.

7. CORROCHER 1981 ; BARET 2015 ; AUGUSTIN 2015.

8. CORROCHER, HILAIRE et PIBOULE 1989, p. 57.

9. *Ibid.*, p. 58.

10. DEJEAN 1999.

11. LIEGARD 2017, p. 100.

12. CORROCHER 1999, p. 96-97. La dédicace à saint Saturnin pourrait d'ailleurs aller dans ce sens.

13. ID. 1981, p. 216-217 ; PRÉVOT 1997, p. 162-168.

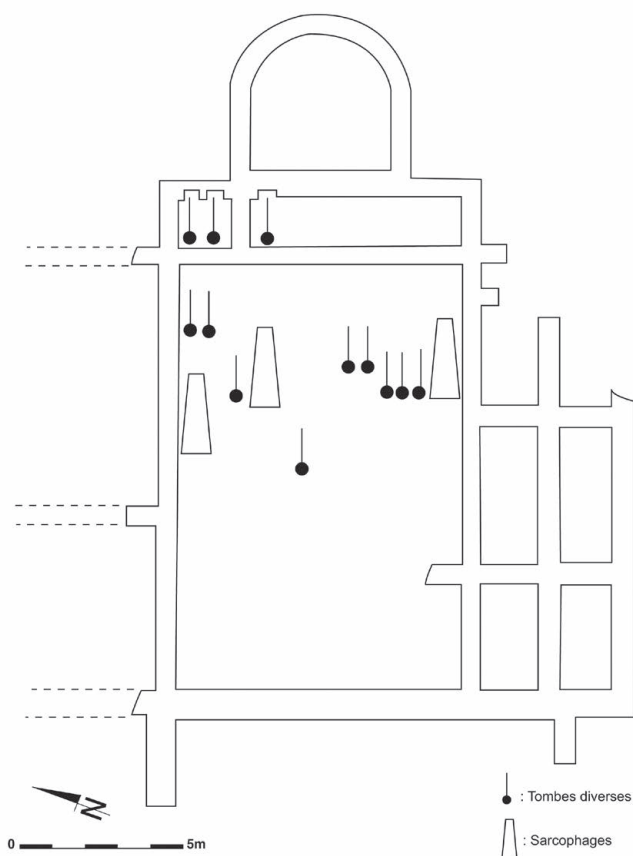


Fig. 3 Plan publié dans le compte rendu des fouilles en 1881 (DAO D. Martinez, d'après BOUCHARD et BERTRAND 1882).

effectuées sur le site¹⁴. Les vestiges ainsi que le mobilier archéologique mis au jour y sont décrits. Un plan a également été dressé (fig. 3). Les deux auteurs relatent la découverte d'une villa gallo-romaine et de sarcophages trapézoïdaux. L'étendue exacte des investigations n'est cependant pas précisée. La reprise des fouilles à partir de 2010 a d'ailleurs montré que la publication de 1881 n'a constitué qu'un état des lieux des découvertes et que les investigations se sont manifestement poursuivies après cette date.

En 1959, Gabriel Fournier réalise quelques observations sur le site lors d'une visite visant à constater l'impact de l'installation de la carrière contre l'éperon sur lequel se situent les vestiges¹⁵. Il confirme l'existence des structures décrites en 1881, mais indique également la présence, sur un replat situé au nord-ouest du site, de maçonneries en grand appareil que ces deux derniers ne mentionnent pas. Il associe ces constructions à une occupation gallo-romaine : « [...] on venait de mettre à jour plusieurs fragments de grand appareil, dont certains étaient décorés : le monument gallo-romain semble s'être élevé sur un replat au nord-ouest de la butte qui portait l'église »¹⁶. Il signale également une enceinte maçonnée et suggère, dans l'extrémité orientale du site, la présence d'une

petite motte castrale. Dans ses conclusions, Gabriel Fournier insiste davantage sur le caractère défensif du site. Il attribue l'enceinte couronnant l'éperon rocheux à la période médiévale, restant très prudent sur sa datation précise. Il reconnaît par ailleurs la présence d'un lieu de culte dans la partie sud-ouest de la plateforme sommitale, qu'il rattache à la période mérovingienne. Il suggère également, pour la période gallo-romaine, l'existence d'un sanctuaire¹⁷.

Le site de La Couronne est également évoqué dans un article de Jean-Michel Sauget et Bernadette Fizellier-Sauget paru dans les actes des XIII^e journées de l'Afam en 1999¹⁸. L'édifice mis au jour au XIX^e siècle est interprété comme un oratoire privé ou une chapelle funéraire à l'usage des propriétaires du domaine durant le haut Moyen Âge. Le lieu de culte est classé par erreur dans la catégorie des « oratoires de plaine »¹⁹.

Plus récemment, le site a été approché par Fabienne Matichard dans le cadre de travaux universitaires de maîtrise et de DEA, entre 2004²⁰ et 2006²¹. L'auteure reconnaît les structures décrites à la fin du XIX^e siècle. Elle émet l'hypothèse selon laquelle la construction de l'enceinte serait consécutive au rattachement des « terres des Malavents » à l'abbaye de Cusset en 1171. La similarité apparente entre les mortiers de construction de l'église et ceux de l'enceinte l'invite également à proposer une reconstruction du lieu de culte à partir de cette période. Le site est alors interprété comme une enceinte monastique et seigneuriale du Moyen Âge, réutilisant une église existant au moins dès l'époque mérovingienne.

Si les interprétations divergent selon les auteurs, chacun s'accorde pour mettre en avant l'ancienneté des vestiges mis au jour au XIX^e siècle et souligne l'ampleur des installations du site.

1.4. LES FOUILLES DU XIX^e SIÈCLE

Les fouilles entreprises à partir de 1877 ont permis la découverte de bâtiments qui auraient appartenu à une villa gallo-romaine, à laquelle aurait succédé un sanctuaire chrétien daté de la période mérovingienne. Les auteurs du compte rendu de 1881 décrivent un édifice mesurant environ 23 mètres de longueur pour 10 mètres de largeur. Il est constitué d'une nef à vaisseau unique se prolongeant à l'est par un chevet formé d'une abside simple. La façade occidentale, longue de 12,90 m hors œuvre, observée sur une hauteur de 1,60 m, présente quelques assises en *opus spicatum* : « Nous en avons relevé le plan qui montre, vers l'ouest, un mur de 12,90 m de longueur, dans le sens transversal, dégarni sur 1,60 m en hauteur. Il est fait de moellons bruts, dont trois des assises, près de la partie supérieure, sont disposées en fougère, de deux rangées inclinées en sens inverse, séparées par deux rangs horizontaux, et au-dessus, la troisième, inclinée dans le sens de l'assise inférieure, est séparée par deux assises horizontales qui restent au sommet et atteignent le nu de l'élévation qui a disparu. Toutes les autres assises inférieures sont horizontales.

14. BOUCHARD et BERTRAND 1882.

15. FOURNIER 1962, p. 335, n. 23.

16. *Ibid.* Un cliché d'un pilastre cannelé a par ailleurs été publié dans FOURNIER 1961, p. 356.

17. FOURNIER 1962, p. 335.

18. SAUGET et FIZELLIER-SAUGET 1999.

19. *Ibid.*, p. 327.

20. MATICHARD 2004.

21. *Id.* 2006.

C'était un appareil usité en Gaule du III^e au IV^e siècle»²². Une série de constructions rectangulaires d'environ 4 mètres de longueur pour 2 mètres de largeur est adossée au mur gouttereau sud de l'édifice. Les faces internes de ces caissons sont enduites de mortier de tuileau. Ces derniers ne communiquent pas entre eux et ne semblent pas ouverts vers l'extérieur. Eugène Bouchard et Alfred Bertrand suggèrent ainsi l'existence d'ouvertures aménagées dans la toiture permettant d'accéder à ces pièces par l'intermédiaire d'un escalier en bois.

À l'est, le chevet de l'église est constitué de « deux murs parallèles, espacés de 4,90 m sur 3 m, d'équerre et terminés par une abside, de 1,70 m de diamètre ». Les auteurs précisent par ailleurs qu'un pavement présent dans cet espace a été détruit « par le fouilleur qui croyait trouver au-dessous un trésor ». Les carreaux étaient faits de « lave de Volvic », de calcaire, de « domite » et de terre cuite rouge : « la plupart des cubes conservés sont formés de losanges de 0,14 m sur 0,08 m, de rectangles de 0,07 m terminés aux deux bouts par des triangles, formant la longueur totale de 0,14 m, dans lesquels on pouvait intercaler soit de petits pavés carrés ou des triangles de 0,08 m à 0,09 m »²³. Ils rattachent ce pavement à la période mérovingienne.

Une quinzaine de sépultures ont été mises au jour à l'intérieur de l'église, dont plusieurs sarcophages : « les corps ont été déposés, les uns dans des bières de grès, plus étroites aux pieds qu'à la tête ; d'autres de même forme, dans des bières de domite du Puy de Clerzou, près du Puy-de-Dôme ». Les autres tombes, généralement groupées par deux ou trois, sont disposées majoritairement dans la moitié orientale de la nef. Elles ont été identifiées comme des sépultures en simple fosse.

Outre l'abondant mobilier décrit (des fragments de *dolia*, d'amphores, des tessons de verre, quelques objets métalliques, des fragments de meules à bras, des fusaiïoles, etc.), de nombreux éléments d'architecture ont été découverts lors de la fouille : un fragment de table en marbre blanc, un fragment de pilastre, une base de colonne dorique, trois fragments de colonnes sculptées et trois fragments de chapiteaux décorés d'acanthé. Des monnaies à l'effigie de Claude (41-54), Septime Sévère (193-211) ou Constantin (310-337) sont également signalées. Ce mobilier est aujourd'hui perdu, à l'exception d'une plaque funéraire conservée dans les réserves du Musée du Louvre. Celle-ci, retrouvée en position secondaire, porte une inscription en latin qui a été attribuée à la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle (fig. 4). Cet élément mesure 30 cm de hauteur pour 22 cm de largeur et porte la formule suivante : *In hoc tumulo requiescet in pacae bonae memoriae Maria portans annus septe(m) et mensis quinque notavi die XVIII k(a)l(endas) febraria*, que Françoise Prévot propose de traduire par : « Dans cette tombe repose en paix de bonne mémoire Maria portant sept ans et cinq mois. J'ai noté le dix-neuvième jour des calendes de février... »²⁴. Il devait exister d'autres épitaphes sur le site, car des fragments de marbre portant des lettres ont été mis au jour dans le comblement des nombreuses « citernes » creusées sur le plateau. Ces fragments appartiendraient à au moins deux stèles funéraires : « Dans les déblais, il a été trouvé les différents objets ci-dessous : deux fragments de

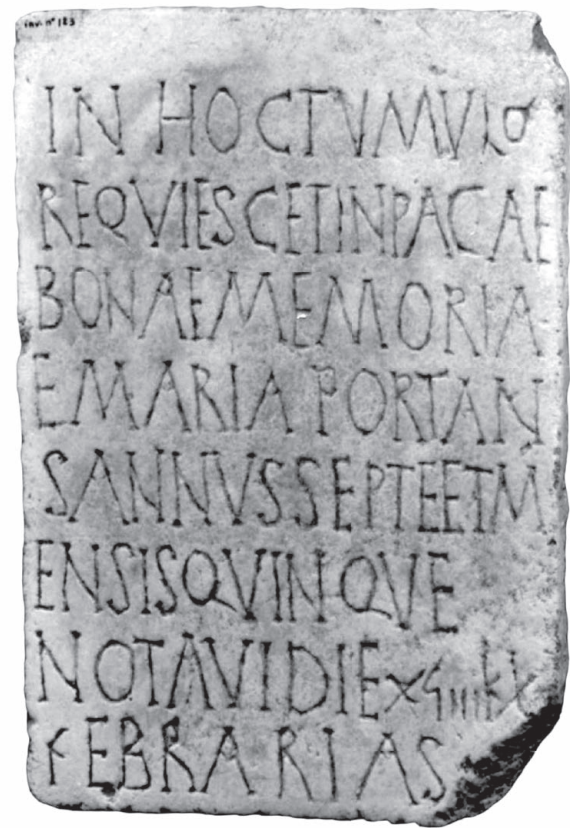


Fig. 4 Copie en plâtre de l'épitaphe de Maria (cl. A.-M. Caradec).

marbre blanc, l'un de 0,09 m d'épaisseur, sur lequel est gravée un R en belle capitale des premiers siècles, de 0,145 m de haut sur 0,07 m de large et l'angle supérieur d'un E ou d'un F ; sur d'autres fragments se voient les deux chiffres XX, de 0,11 m de haut et une ligne au-dessus, la partie inférieure d'un D ou d'un B. Cette dernière plaque n'a que 0,08 m d'épaisseur, toutes deux sont d'un sciage bien uniforme et parfaitement rectiligne, ce qui indique qu'elles faisaient partie de deux inscriptions différentes»²⁵.

Les descriptions proposées par Eugène Bouchard et Alfred Bertrand sont ainsi explicites et traduisent la richesse et l'importance de l'occupation qui a pris place au sommet de l'éperon de La Couronne entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. L'analyse de ce compte rendu, richement détaillé, demeure pourtant un exercice délicat, tant on peine à percevoir l'étendue des fouilles qui ont été entreprises. Le plan schématique qui est dressé est également quelque peu obscur et certains départs de murs correspondent clairement à des projections de structures qui n'ont pas été observées et qui, comme la reprise des fouilles en 2010 l'a montré, n'ont manifestement jamais existé. En dépit de ces difficultés de lecture, la présentation des vestiges mis au jour par le propriétaire du plateau permettait d'emblée de caractériser une occupation mérovingienne, associant une église, des tombes, dont des sarcophages trapézoïdaux, à plusieurs petites unités construites. Elle met également en évidence l'existence d'une occupation antérieure, semble-t-il assez riche, comme en atteste, entre autres, la sculpture monumentale. On comprend

22. BOUCHARD et BERTRAND 1881, p. 383.

23. *Ibid.*, p. 386.

24. PRÉVOT 1997, p. 168.

25. BOUCHARD et BERTRAND 1881, p. 388.

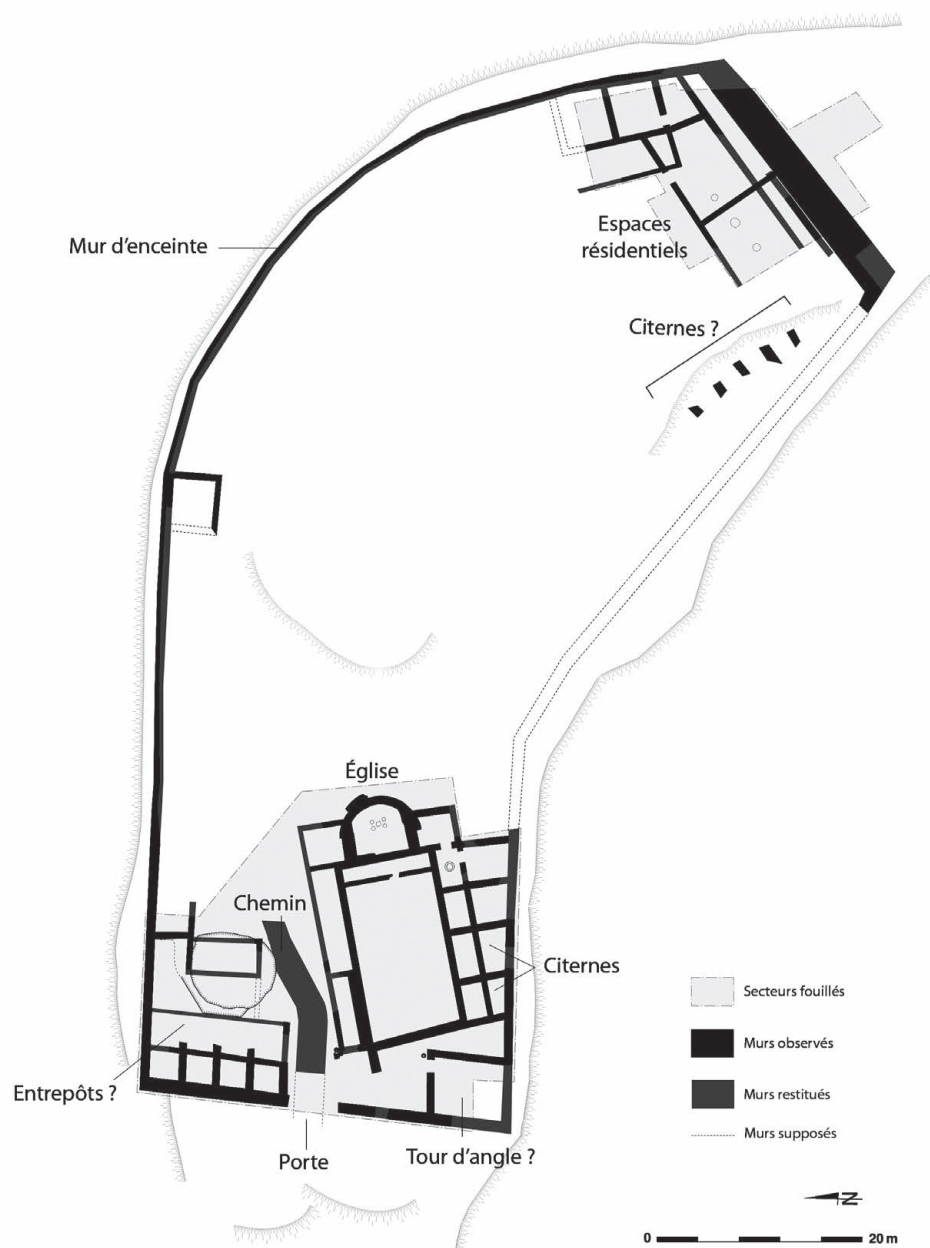


Fig. 5 Plan de masse des principaux vestiges mis au jour sur le site (DAO D. Martinez et J. Ducreux d'après D. Martinez, équipe de fouille 2010-2018).

donc naturellement que les auteurs aient voulu y situer une *villa* romaine, entendant par là une propriété privée s'inscrivant dans la typologie des demeures aristocratiques rurales du Haut-Empire. Ils penchent cependant pour une datation tardive, tournée vers les III^e-IV^e siècles, à l'appui notamment du décor architectural de la façade du bâtiment principal. On peine par ailleurs à percevoir l'étendue du site archéologique, bien que l'on comprenne que celui-ci n'est pas restreint au secteur de l'église. Des fouilles auraient en effet été réalisées « sous la maison récemment construite et aux abords ». Cette maison se situait sur un replat dominant

le lieu de culte à l'est, ce qu'attestent les maigres restes de constructions récentes encore perceptibles dans ce secteur. De plus, les auteurs ne mentionnent pas l'existence du mur d'enceinte qui, pourtant, au moins au nord, était forcément visible.

L'analyse de ce compte rendu, couplée aux prospections de terrain entreprises dans le cadre de la reprise de ces données anciennes, invitait à considérer l'existence d'un établissement de hauteur tardo-antique et médiéval. Ainsi, en 2010, une campagne exploratoire a été engagée au sommet de l'éperon afin de vérifier ces premières hypothèses de travail (fig. 5 et 6).

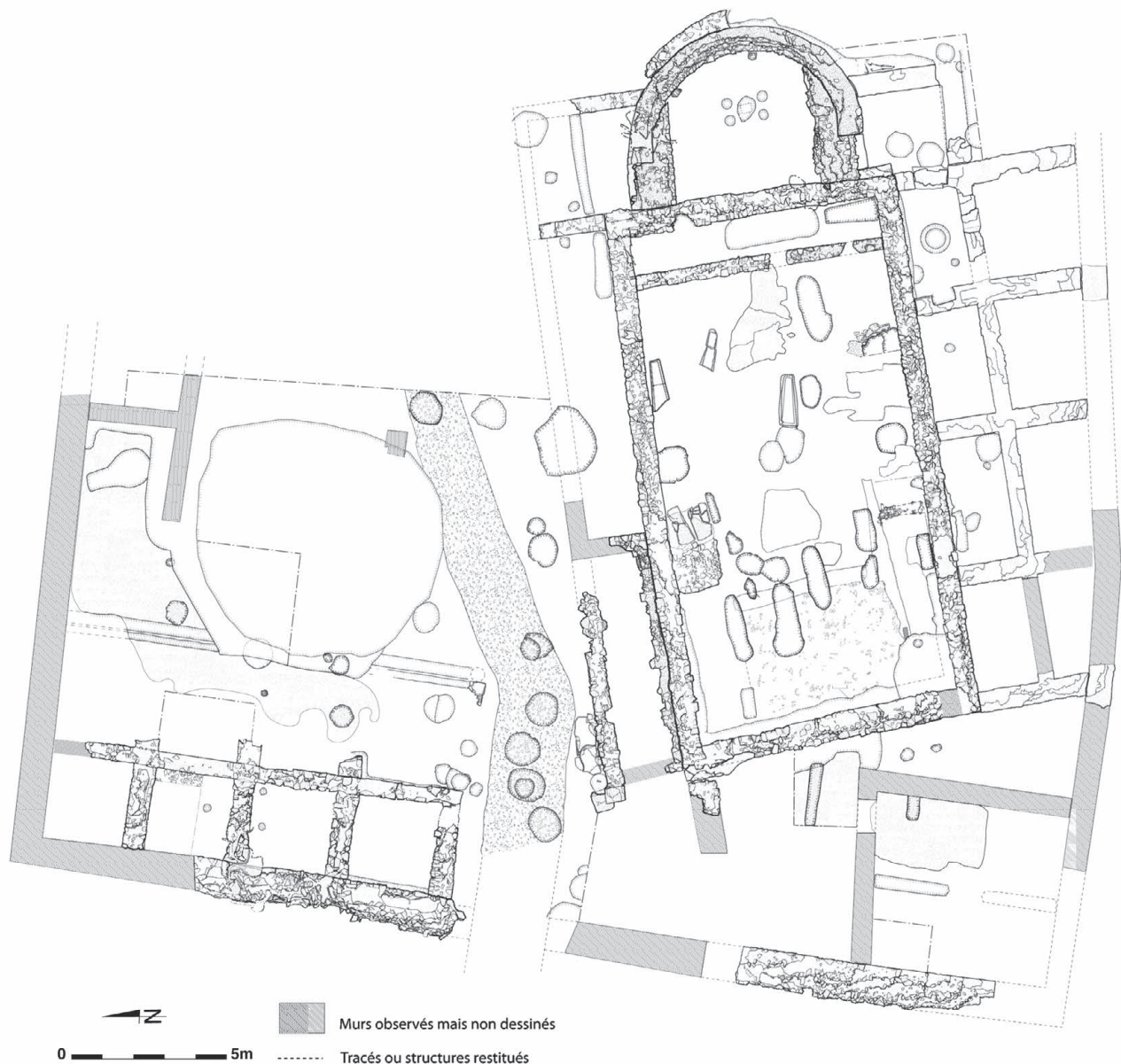


Fig. 6 Plan de détail (pierre à pierre) des vestiges de l'église et des bâtiments alentour (DAO D. Martinez, d'après D. Martinez, équipe de fouille 2010-2015).

1.5. LA REPRISE DES FOUILLES EN 2010 : PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX DE LA RECHERCHE

Différentes problématiques ont été abordées au cours du programme de recherche engagé sur le site de La Couronne. Il s'agissait en premier lieu d'appréhender le lieu de culte et son environnement immédiat. Le sanctuaire ne constitue manifestement pas une création *ex nihilo* mais réinvestit un bâtiment qui prenait place sur l'éperon dès la fin de l'Antiquité. Il convenait de comprendre les raisons et les modalités du phénomène de glissement ayant engendré le changement de fonction de l'édifice profane d'origine et, plus largement, de l'établissement de hauteur.

Ensuite, naturellement, l'enjeu était d'approcher le statut du lieu de culte primitif et son évolution au cours du haut Moyen Âge. Les caractéristiques générales du site (morphologiques, topogra-

phiques mais également esthétiques) peuvent aller dans le sens d'une possession privée. Cependant, les dimensions imposantes de l'église et les dispositifs liturgiques adoptés invitent à envisager un statut collectif, peut-être dès le début « paroissial ». L'édifice était d'ailleurs probablement desservi par un clergé résidant au sein de l'établissement de hauteur sinon, il ne faut pas l'exclure, par une petite communauté religieuse.

Plus généralement, l'un des enjeux de ces recherches de terrain était d'appréhender les modalités chronologique et matérielle de la diffusion du christianisme dans les campagnes arvernes à partir de la fin de l'Antiquité. La particularité du site de La Couronne, situé en marge du diocèse, dans un secteur de contact entre la plaine et les reliefs de la montagne Bourbonnaise, constitue un angle d'étude privilégié. Les autorités civiles et religieuses (notamment l'évêché) ont nécessairement apporté un regard particulier à ce type de sites qui constituaient à n'en

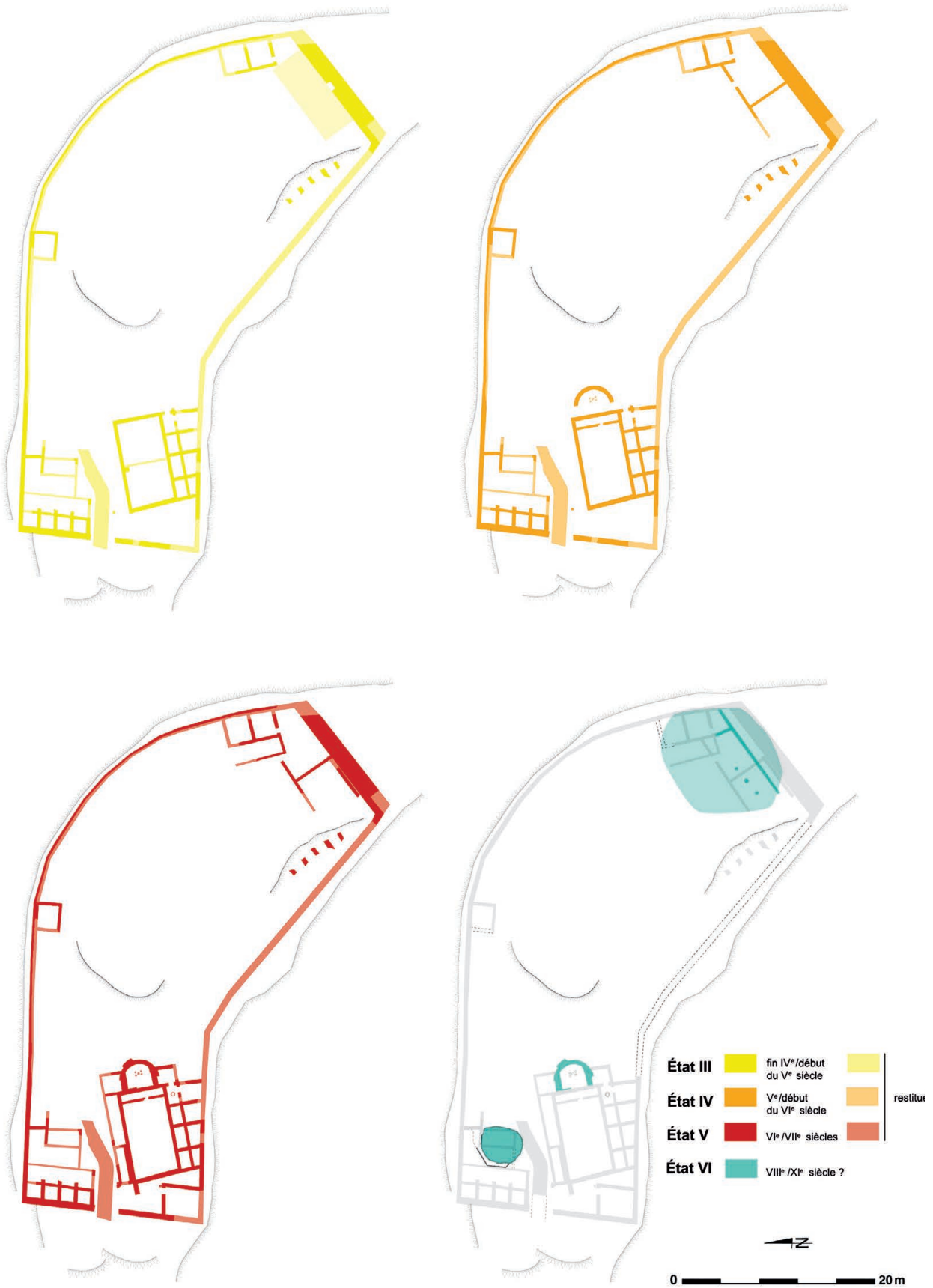


Fig. 7 Proposition de périodisation des principaux vestiges mis au jour sur le site (DAO D. Martinez, d'après D. Martinez, équipe de fouille 2010-2018).

pas douter des relais efficaces dans le contrôle des marges du territoire.

Bien sûr, le site se prête naturellement à illustrer les problématiques liées aux dynamiques de peuplement des établissements fortifiés de hauteur au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Le site de La Couronne offre de ce fait un terrain d'investigation propice. Il permet notamment de mieux comprendre les conditions d'implantation d'une petite forteresse créée vraisemblablement *ex nihilo*, dans un secteur situé en léger retrait des principales zones d'habitat. Le site, par sa position stratégique à l'entrée de l'une des vallées transversales ouvrant sur le bassin de Vichy, est intégré au réseau de peuplement. Son approche extensive est également l'occasion d'appréhender l'organisation interne de ce type d'établissements que l'on ne (re)connait généralement qu'au travers leurs systèmes de fortification (naturelle et/ou artificielle). L'approche stratigraphique permet quant à elle d'affiner les datations, mais surtout de mettre en évidence la succession des occupations et de mieux percevoir le jeu de développement, de transformation et de rétraction de l'habitat, parfois sur des chronologies serrées.

Du point de vue méthodologique, il s'agissait de montrer par cette étude l'enjeu que revêt une approche de terrain approfondie pour cette catégorie de site anonyme, que l'on essaie tant bien que mal de rattacher aux *oppida*, *castra* et *castella* des textes, sans pour autant que cela soit parfaitement satisfaisant.

Les recherches amorcées en 2010 ont permis de proposer une nouvelle lecture de cet établissement de hauteur et, en particulier, de définir son évolution depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à l'aube du Moyen Âge central.

1.6. L'ÉVOLUTION DE L'ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ ENTRE LE V^e ET LE XI^e SIÈCLE

Les interventions réalisées sur l'éperon de La Couronne ont permis de proposer une périodisation générale de l'évolution du site, fondée sur des arguments stratigraphiques confrontés aux datations apportées par les analyses radiométriques et par les différentes études de mobilier (fig. 7 et 8). L'occupation ancienne du plateau s'articule autour de plusieurs phases dont les temps forts se concentrent entre le v^e et le vii^e siècle. Ce constat a conduit à raisonner sur une fourchette chronologique assez courte au sein de laquelle les datations ont été bien souvent difficiles à affiner ; à titre d'exemple, une cinquantaine d'années tout au plus sépare la phase de construction des premiers bâtiments de l'établissement fortifié et l'édification de l'église paléochrétienne. Le mobilier de cette période, s'il commence à être aujourd'hui mieux connu pour la région, ne permet encore que très rarement de resserrer la chronologie des vestiges.

Les observations réalisées ont permis de distinguer six états d'occupation distincts :

- l'état 1 correspond à une fréquentation du site datable de la Protohistoire récente et du Haut-Empire. Aucune occupation proprement dite n'a pour l'instant été mise en évidence pour ces périodes qui ne sont représentées que par quelques structures en creux ainsi que par de rares éléments de mobilier (céramiques et monnaies essentiellement). Ces derniers sont la plupart du temps en position secondaire et mélangés aux contextes postérieurs ;

- l'état 2 précède semble-t-il de peu l'émergence de l'établissement fortifié et pourrait d'ailleurs être directement associé à sa construction. En effet, il se caractérise par un petit bâtiment sur sablières basses, antérieur à la construction du grand édifice qui est plus tard mis à profit pour la construction de l'église. À cet édifice étaient associés des niveaux de sol en terre contenant du mobilier céramique qui correspond à des faciès diffusés aux iv^e et v^e siècles ;

- l'état 3 correspond à la construction de l'établissement fortifié à la fin du iv^e ou au début du v^e siècle, se traduisant par des travaux d'ampleur qui visent en premier lieu à remodeler la topographie du sommet de l'éperon, dorénavant couronné par une puissante enceinte maçonnée. Par la suite, les premiers bâtiments et les principaux dispositifs de stockage sont édifiés. Des citernes et des remises, caractérisées par des pièces quadrangulaires de petites dimensions, sont construites au sud-ouest de l'établissement, entre un vaste édifice de plan rectangulaire et la portion sud de l'enceinte. Au nord-ouest, un bâtiment non moins imposant, correspondant peut-être à un entrepôt (ou à un grenier), est bâti au-dessus de caissons de soutènement. L'accès à la forteresse se faisait depuis l'ouest, comme l'atteste la présence d'un chemin creux ainsi que d'une ouverture dans le mur d'enceinte occidental.

Dans l'autre extrémité du site, à la racine de l'éperon, prennent place des installations en matériaux périssables, à priori en lien avec une activité métallurgique caractérisée, entre autres, par la présence d'un four interprétable comme une forge ;

- l'état 4 concerne la transformation en église d'un des bâtiments de l'établissement de hauteur, dans le courant du v^e ou au début du vi^e siècle. L'apparition du sanctuaire traduit probablement une nouvelle orientation du site s'accompagnant de fonctions nouvelles, au moins religieuses. Elle induit par ailleurs une réorganisation de la forteresse, notamment le déplacement sinon la création d'un pôle « résidentiel » à l'est ;

- l'état 5, daté des vi^e-vii^e siècles, correspond à un agrandissement significatif de l'église ainsi qu'à une réorganisation des bâtiments de l'extrémité orientale du site. Le sanctuaire, déjà imposant dans son premier état, occupe une place de plus en plus dominante au sein de l'établissement de hauteur. Ce dernier abrite alors un pôle ecclésial probablement important, peut-être doté de fonctions paroissiales. Un incendie ayant engendré des destructions conséquentes met fin à cet état d'occupation du site ;

- l'état 6 désigne le maintien de certaines structures au cours de la période carolingienne, notamment l'église, et le réinvestissement probable de l'éperon par un pouvoir laïque dans le courant du xi^e siècle.

L'établissement de La Couronne est délaissé peu de temps après ce dernier épisode marquant. Aucune trace, hormis de très rares indices d'occupation, ne vient éclairer son histoire après le xi^e siècle. Durant toute la seconde moitié du Moyen Âge et l'époque moderne, l'éperon n'est pas abandonné et sert essentiellement au développement d'une activité agropastorale. Quelques maisons, difficilement identifiables, y ont probablement pris place tout au long de cette longue période, la dernière en date existant encore au moment des fouilles réalisées dans les années 1880. Paradoxalement, les occupations les plus récentes, médiévales et modernes, demeurent les moins connues.

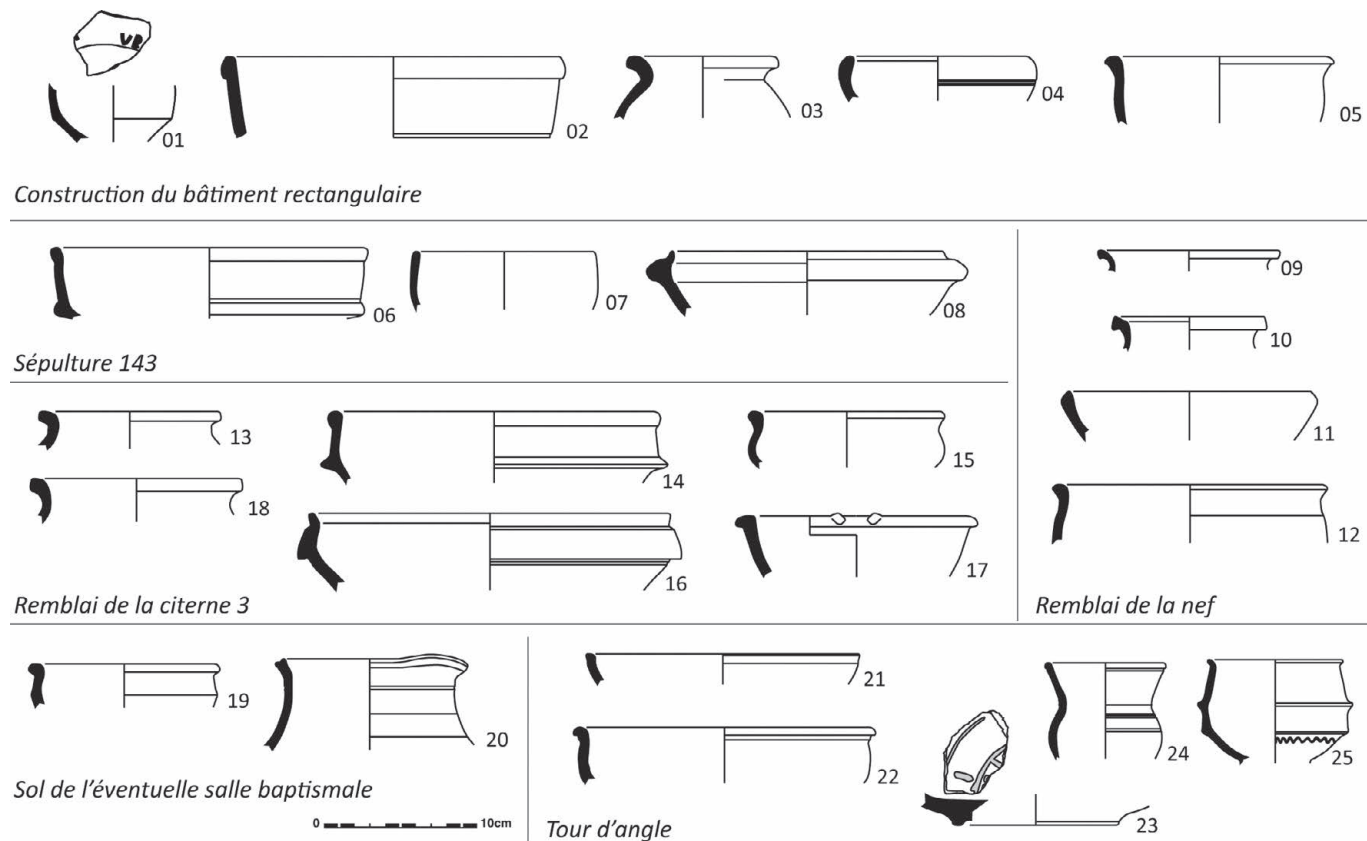


Fig. 9 Céramiques des principaux contextes du site (dessin et DAO S. Chabert). N^{os} 01, 21 : DSP grise; n^o 02 : sigillée d'Argonne; n^{os} 03, 04, 09, 13, 14 : céramique à engobe ocre brossé; n^o 05, 06, 07, 12 : céramique sombre lissée; n^o 08 : céramique commune sombre; n^{os} 10, 16, 24 : céramique commune grise; n^{os} 11, 15 : céramique grise lissée; n^{os} 17, 18, 19, 20 : céramique commune claire; n^{os} 22, 23 : céramique peinte à engobe rouge et décor blanc; n^o 25 : céramique claire lissée.

hauteur dans leur extrémité ouest (le mur sud atteint même plus de 2 mètres de hauteur à l'ouest).

La céramique recueillie dans le comblement de la tranchée de fondation du mur ouest est homogène et date de la fin du IV^e et du V^e siècle (fig. 9). En dehors de quelques productions régionales, telles que la céramique à engobe brossé (n^o 03 et 04) et la céramique sombre lissée à pâte kaolinique (n^o 05), elle comprend quelques éléments d'importation : un gobelet Rig. 15 en DSP grise (n^o 01), une coupe Chenet 320 (n^o 02) et un fragment décoré en sigillée d'Argonne, dont la molette UC 43 et l'engobe foncé irrégulier orientent la datation entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle²⁶. Ce petit ensemble était associé à une monnaie de la fin du III^e siècle, vraisemblablement résiduelle. Un charbon de bois, prélevé dans le mortier de construction du mur gouttereau nord, offre une datation calibrée à 92,3 % entre 211 et 384 de notre ère (entre 236 et 333 selon une probabilité de 68 %).

La construction a été adaptée à la morphologie du rocher, accusant un dénivelé de plus de 2,50 mètres entre les extrémités orientale et occidentale du grand bâtiment. La divergence d'orientation de l'édifice par rapport à l'enceinte pourrait d'ailleurs s'expliquer par la microtopographie de l'angle sud-ouest de l'éperon. Dans ce secteur, la pente du rocher se dirige vers le sud-ouest. Les bâtisseurs ont ainsi pris le parti de suivre l'orientation de cette pente pour installer leur bâtiment

et l'ont notamment mise à profit pour construire un espace semi-excavé dans la moitié ouest.

L'édifice a en effet été partitionné en deux espaces distincts. Le premier, situé en partie haute, à l'est, était doté d'un sol en mortier de chaux blanc. Le second, situé en partie basse, à l'ouest, possédait un sol en terre, sinon un plancher. Une cloison en matériaux périssables, dont il ne reste aucune trace, séparait probablement les deux espaces. Ces derniers devaient nécessairement communiquer, la partie ouest n'étant pas ouverte vers l'extérieur. La communication était probablement assurée par un escalier destiné à compenser la différence de niveau d'environ 1,50 mètre entre les deux pièces. Un empiérement quadrangulaire repéré au pied du mur gouttereau nord, précisément à la base de la rupture de pente du rocher, constituait d'ailleurs peut-être le soubassement d'un petit massif d'escalier.

L'accès à l'édifice se faisait manifestement depuis le nord-est. Une porte devait être aménagée dans le mur gouttereau nord. Aucune trace d'ouverture n'a été repérée, ni dans les façades occidentale et orientale, ni au sud-est du bâtiment, alors que ces portions de l'édifice présentent encore une élévation importante. Aucun accès n'était non plus possible au sud en raison de la présence de petits édicules insérés entre le bâtiment et l'enceinte (une porte, même bouchée, aurait d'ailleurs été détectée au vu de l'élévation conservée). En revanche, le mur gouttereau nord est très arasé dans sa moitié orientale, si bien qu'il ne reste plus qu'une assise de maçonnerie sur le rocher. La restitution d'une porte à cet endroit résulte donc

²⁶ BRULET 2010, p. 238; BAYARD 1990, p. 284.

uniquement d'une logique liée à la topographie du bâtiment. C'est en tout cas le seul accès possible à cet espace, une fois intégré à l'église paléochrétienne lors de l'état suivant.

Le vaste bâtiment rectangulaire est flanqué au sud par une série de huit constructions quadrangulaires agencées par paires. Cinq d'entre elles ont été vidées lors des fouilles de la fin du XIX^e siècle. Les trois autres ont pu être étudiées entre 2011 et 2012. Les observations réalisées ont souligné leur contemporanéité avec le bâtiment rectangulaire. Leur construction s'insère manifestement dans une étape secondaire du chantier monumental dans la mesure où elles prennent appui au nord contre le grand bâtiment et au sud contre le mur d'enceinte. Elles participent cependant d'un même projet de construction puisqu'une communication, matérialisée par des canalisations aménagées dans le mur gouttereau sud de l'édifice, est prévue dès l'origine entre les caissons situés le plus à l'ouest (citerne 1 et 3) et l'intérieur du bâtiment. Au moins trois de ces pièces, sinon quatre, peuvent être interprétées comme des réservoirs d'eau. Ceux-ci ne semblent pas uniquement cantonnés à ce secteur, d'autres édicules (quatre, voire huit) ayant été repérés plus à l'est, là aussi accolés contre l'enceinte sud et aménagés à la faveur de la pente.

La fonction des autres espaces qui prennent appui directement contre le mur d'enceinte sud (espaces 4, 6 et 14, fig. 8) est totalement inconnue et difficile à approcher. Ces petits édicules ont été intégralement fouillés au XIX^e siècle et sont en grande partie arasés. L'interprétation de ces pièces est grevée par l'absence d'aménagement interne significatif. Leur exiguïté exclut manifestement toute fonction résidentielle et permet d'envisager une fonction de stockage, que ce soit de denrées alimentaires ou de matériels divers. À l'image des citernes, ce plan quadrillé doit également jouer un rôle de soutènement, sorte de tampon entre le grand bâtiment rectangulaire et l'enceinte méridionale. Ces caissons sont logiquement insérés dans les espaces les moins habitables, où seuls de petits modules de pièce peuvent être envisagés. Cette disposition traduit une recherche de rationalisation de l'espace où chaque zone de l'éperon est mise à profit. Au-delà d'une fonction vouée au stockage, il est également possible que ces édicules aient accueilli des activités artisanales qui, cependant, n'auraient laissé aucune trace.

La construction d'un lieu de culte chrétien constitue ensuite un tournant dans l'histoire du site et induit une phase de développement général des installations de l'éperon entre la deuxième moitié du V^e et le VII^e siècle. Des modifications architecturales marquent en effet la réaffectation du grand édifice rectangulaire en église. Ce réaménagement significatif, signalant de nouveaux travaux d'ampleur, est précédé par une phase d'inhumation dont ne subsistaient que de maigres témoins lors de la fouille.

2.2. LA PREMIÈRE PHASE FUNÉRAIRE (ÉTAT 4)

L'installation de premières sépultures a probablement conditionné, ou du moins accompagné, la transformation du bâtiment profane en lieu de culte. La plupart des tombes associées à cette phase ont été mises au jour dans la moitié ouest de l'édifice rectangulaire²⁷ (fig. 8). Elles ont été installées dans le

niveau de sol en terre de la pièce excavée. Seuls deux squelettes d'individus adultes étaient encore conservés (sépultures 78 et 143). Trois tombes d'enfants ou de nourrissons ont également été découvertes : deux dans le bâtiment (sépultures 168 et 170) et une dans la citerne 3 (sépulture 84). Deux d'entre elles contenaient d'ailleurs deux individus chacune (sépultures 168 et 170). Ces tombes ont malheureusement été largement perturbées par des racines ainsi que par des animaux fouisseurs. Il ne subsistait donc que peu de connexions anatomiques. On ignore ainsi, pour les sépultures doubles de nourrissons, s'il s'agissait d'inhumations simultanées ou différées (la seconde hypothèse est au moins privilégiée pour la sépulture située dans la citerne, grâce aux observations taphonomiques)²⁸.

Le recrutement général de cet ensemble est représenté par un faible nombre d'individus. Cependant, les perturbations qui ont affecté cette partie du site ont pu largement biaiser, du point de vue quantitatif, l'image de cette phase d'inhumation.

L'état de conservation des ossements est dans la majorité des cas très mauvais, l'infiltration de nombreuses racines ayant probablement contribué à rendre les comblements acides. Dans certains cas, il ne restait que quelques fragments d'os. Dans d'autres, les ossements avaient totalement disparu et parfois seules la morphologie et l'orientation du creusement ont permis d'envisager la présence d'une fosse d'inhumation.

Une première sépulture (sépulture 78) a été fouillée en 2011 au sud-ouest du secteur. Elle correspond à l'inhumation primaire d'un sujet adulte, vraisemblablement mort autour de l'âge de 20 ans. L'individu est orienté est-ouest, la tête à l'ouest. Le sexe du sujet n'a pas pu être déterminé. Aucun mobilier n'était par ailleurs associé à la sépulture. Les observations taphonomiques suggèrent une inhumation dans un espace vide, ici probablement dans un coffre fait de planches clouées (ce que suggère la présence de clous dans le colmatage de la tombe). L'individu a peut-être été inhumé dans un linge souple, sinon habillé. Plusieurs pièces osseuses, en particulier les vertèbres, présentent des lésions semble-t-il caractéristiques de la maladie de Forestier dite aussi DISH (*Diffuse idiopathic skeletal hyperostosis*), pathologie dégénérative d'épaississement osseux assez souvent associée à une diète trop riche, notamment chez les sujets de plus de 40 ans (ici l'individu n'a que 20 ans environ)²⁹. L'analyse par le radiocarbone réalisée sur l'un des ossements a livré une fourchette de datation comprise entre 343 et 526 de notre ère (95 % de probabilité), le pic de probabilité marqué se situant entre les années 345 et 435.

À quelques dizaines de centimètres à l'ouest de la sépulture 78, une seconde tombe d'adulte a été étudiée (sépulture 143). Le sujet est également orienté est-ouest, la tête à l'ouest. Des éléments métalliques appartenant peut-être à un petit coffre ont été mis au jour au chevet de la tombe, à gauche de la tête du défunt. Le mauvais état de conservation des ossements n'a permis de déterminer ni le sexe ni l'âge au décès du sujet. Pour la même raison, le schéma de décomposition de

vidées au XIX^e siècle, figurent d'ailleurs dans ce secteur. Elles peuvent tout aussi bien appartenir à cet horizon funéraire qu'aux phases d'inhumations ultérieures.

28. L'étude anthropologique des sépultures du site a été réalisée par Marieke Faure, titulaire d'un master d'anthropologie soutenu à l'université Bordeaux-Montaigne.

29. MARTINEZ *et al.* 2012, p. 83-84.

27. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de tombes en partie haute du bâtiment pour cet état d'inhumation. Certaines fosses, manifestement



Fig. 10 Vue aérienne de l'église (cl. D. Martinez).

l'individu n'a pas pu être établi. Seules les dimensions importantes de la fosse permettent d'envisager la présence d'un contenant en matériaux périssables. La céramique retrouvée dans le comblement de la tombe correspond à des éléments fragmentaires, principalement à pâte grise (fig. 9). Les quelques formes identifiées rassemblent deux coupes/jattes à collerette basse et lèvre ronde, dont la surface lissée varie du gris bleuté au sombre (n° 06), une coupe hémisphérique sans lèvre (n° 07) et un mortier à collerette à surface brute (n° 08), profils couramment diffusés à la fin de l'Antiquité.

Au pied de la façade occidentale du bâtiment, deux individus immatures (sépulture 168), l'un âgé de 3 à 7 ans, l'autre de 6 mois à 2 ans, ont été inhumés. L'absence d'organisation apparente des quelques ossements présents dans la tombe est due à des perturbations postérieures. Deux planches carbonisées ont été observées contre les parois nord et sud de la fosse. Une troisième planche, moins bien conservée, a servi de couverture à la tombe. Leur état résulte manifestement d'une carbonisation minérale puisqu'aucune trace d'incendie n'a été décelée après cette première phase d'inhumation.

Plus au sud, au pied du mur gouttereau méridional, se situait la tombe d'un sujet âgé d'environ 1 an (sépulture 170), dont il ne restait que quelques ossements déplacés par le passage des racines. La fosse sépulcrale était couverte par une plaque de

marbre fragmentée, manifestement réutilisée (d'un revêtement de sol?). Celle-ci n'est pas sans rappeler l'exemplaire gravé d'une épitaphe mis au jour lors des fouilles des années 1880. Elle marquait probablement l'emplacement de la tombe en surface.

Enfin, au niveau de l'angle nord-ouest du réservoir « citerne 3 » se situait également une sépulture (sépulture 82), disposée directement au pied du mur gouttereau sud du bâtiment rectangulaire. La tombe contenait deux individus. L'un était âgé de 3 ans et demi à 9 ans et l'autre était semble-t-il plus jeune, à en juger par la taille des restes osseux conservés. Les ossements du plus âgé des deux ont peut-être fait l'objet d'une réduction, les os longs des bras ayant été déposés à côté de ceux des jambes, qui ont quant à eux légèrement bougé (l'intervention d'un animal fouisseur n'est cependant pas à exclure). Dans ce cas, l'individu le plus âgé serait le premier occupant de la tombe. L'analyse par le radiocarbone réalisée sur un ossement appartenant au sujet le plus jeune (donc potentiellement le second de la tombe) a livré une fourchette de datation comprise entre 347 et 529 de notre ère (95 % de probabilité), le maximum de probabilité se situant entre 347 et 435.

Cette première phase d'inhumation est probablement à placer, sur la base des datations radiométriques, des données céramiques et des éléments de chronologie relative, dans la

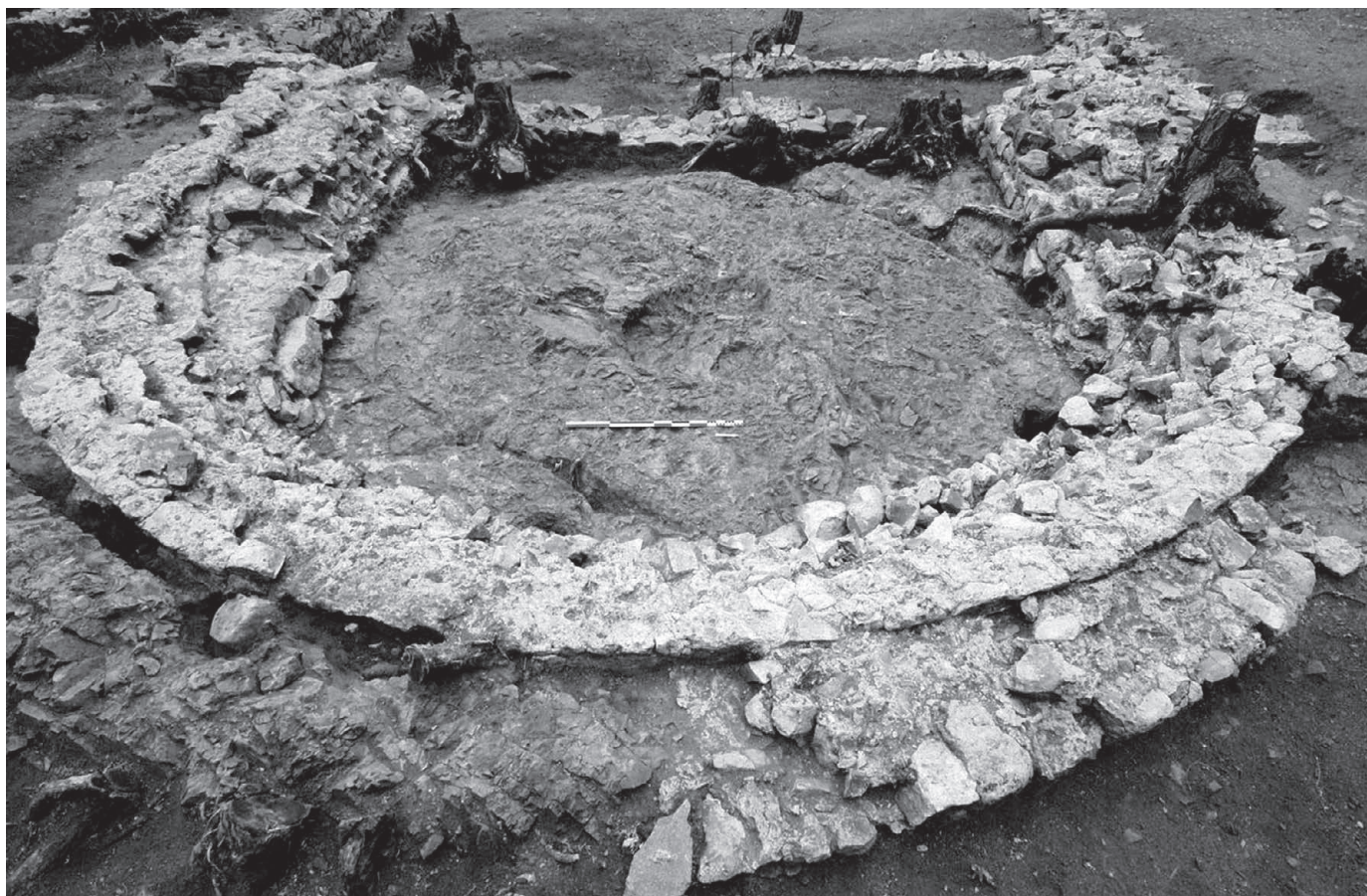


Fig. 11 L'abside du chœur, vue depuis l'est (cl. D. Martinez).

première moitié du ^ve siècle ou, plus largement, dans le courant du ^ve siècle. Elle concrétise le changement de fonction de l'édifice rectangulaire, peut-être déjà transformé en église, ce qui est toutefois loin d'être assuré. Le tout premier lieu de culte hypothétique serait alors de plan rectangulaire, reprenant simplement le plan du bâtiment préexistant, à moins que celui-ci n'ait été réutilisé comme mausolée. Cette phase concerne finalement – du moins *a priori* – très peu d'individus (au moins 8) parmi lesquels figurent des adultes, des enfants et des nourrissons. Ce faible nombre pourrait trahir un recrutement privilégié à mettre en relation avec les occupants, voire les propriétaires, de l'établissement de hauteur.

On ignore finalement la durée de cet épisode, qui d'ailleurs aurait pu être considéré comme un état d'occupation à part entière. Il traduit peut-être le réinvestissement du site à la suite d'un léger flottement dans l'occupation, sinon d'une courte période de désertion de l'éperon³⁰. On touche cependant ici aux limites de l'interprétation archéologique. Quoi qu'il en soit, rien ne permet d'envisager une phase funéraire de longue durée (sur plusieurs décennies). Il convient au contraire de voir dans cette réappropriation du bâtiment profane les prémices de la fondation du lieu de culte.

30. On peut également imaginer qu'il s'agit ici de tombes installées dans les ruines du bâtiment, selon une pratique aujourd'hui bien connue pour le très haut Moyen Âge, notamment en milieu péri-urbain.

2.3. LE SANCTUAIRE PALÉOCHRÉTIEN : CHANTIER DE CONSTRUCTION, PLAN ET INSTALLATIONS LITURGIQUES (ÉTAT 4)

Les travaux qui concrétisent la construction du grand édifice paléochrétien interviennent en effet probablement peu de temps après l'installation des premières tombes. Ces derniers modifient largement l'organisation intrinsèque du bâtiment rectangulaire préexistant, qui se voit qui plus est adjoindre une vaste abside semi-circulaire à l'est (fig. 10).

2.3.1. Le chœur de l'église

Le socle rocheux, présentant d'importantes irrégularités, est aplani à l'est de l'édifice, préalablement à la construction du chevet dont les fondations sont posées à même le substrat. La maçonnerie semi-circulaire est constituée en majorité de blocs de tuf non calibrés, grossièrement équarris et aplanis en parement. L'abside mesure 6 mètres de largeur à l'ouverture et sa profondeur est de 4,50 mètres (fig. 11). Des remplois de blocs calcaires oolithiques taillés sont localisés en partie basse du mur. Les assises sont régulières. Les moellons, les quelques pierres de taille et le blocage sont liés par un mortier de chaux jaune et compact. Le parement externe de la maçonnerie est recouvert d'un enduit de mortier de tuileau appliqué jusqu'à la base du mur, assurant ainsi l'étanchéité de la construction. Cette couche de mortier lissée a également été appliquée



Fig. 12 La porte sud du chœur (cl. D. Martinez).

sur le fond de la tranchée de fondation, entre le rocher et le mur de l'abside, formant une rigole destinée à drainer l'eau et à assainir la construction. Ce mortier a été comparé à celui utilisé pour l'enduit des citernes. L'étude a montré que ces deux échantillons étaient relativement proches par la nature des composants utilisés³¹. Une légère différence est cependant apparue dans la proportion en tuileau, légèrement plus importante dans le mortier prélevé sur le mur de l'une des citernes. On note que la mise en œuvre est identique pour l'abside et les réservoirs d'eau, ce qui signale une certaine proximité chronologique.

Le chevet est pourvu dès l'origine, au nord et au sud, de deux portes mesurant 1,20 mètre de largeur et qui, dans un premier temps, ouvraient directement vers l'extérieur³². Deux imposantes pierres de seuil très émoussées sont d'ailleurs toujours en place (fig. 12). L'abside était probablement voûtée d'un cul-de-four, comme le suggère la présence de trous de poteau situés au pied de l'abside. Ces structures, par leur position et par leur ancrage profond dans le substrat (plus de 0,30 mètre), ont sans doute accueilli les perches d'un échafaudage destiné à supporter le cintre de la voûte³³.

31. Cette étude a été réalisée par Stéphane Büttner, Centre d'études médiévales d'Auxerre, Artheis UMR 6298 ; MARTINEZ *et al.* 2011, p. 141-145.

32. Les annexes latérales sont postérieures, nous le verrons. La présence d'annexes primitives en bois, sur poteaux, aurait certainement été détectée dans le rocher, eu égard à l'état de conservation relativement mauvais des maçonneries des annexes postérieures.

33. D'autres creusements de ce type doivent se trouver sous les maçonneries liées à un état postérieur du chœur où l'abside est rhabillée intérieurement par des parties droites.

Le sol de l'abside était constitué d'une fine semelle de mortier de chaux blanc présentant une teinte légèrement rose, due à la présence d'éléments de terre cuite concassés. Il est extrêmement mal conservé et n'a pas été observé en plan. Il est cependant conservé sous les parties droites du chœur correspondant à des réfections tardives (état 6). À l'est de l'espace, où le rocher a été proprement nivelé, il repose directement sur le substrat. À l'ouest, où le rocher plonge légèrement, à hauteur de l'ancien mur de façade orientale du bâtiment rectangulaire, un niveau constitué de tuf concassé a été apporté dans le but de compenser cette dépression et afin d'asseoir la semelle de mortier à un même niveau.

2.3.2. La nef de l'église

Le grand bâtiment préexistant constitue désormais la nef de l'église. Sa façade orientale est en partie dérasée, de façon à permettre la communication entre l'abside et la nef. Deux reprises de la maçonnerie, en mortier de tuileau, ont été observées dans le mur. Situées dans l'axe des départs de l'abside, elles correspondent sans aucun doute à des modifications liées à l'aménagement de pilastres assurant la retombée de l'arc de tête. Les bases de ces deux pilastres sont distantes d'environ 5,10 mètres, laissant ainsi supposer l'existence d'un arc relativement imposant, rétrécissant légèrement l'entrée dans l'hémicycle.

La partie centrale du mur séparant la nef et l'abside, située entre les deux supports, n'est désormais plus visible. En effet, le *presbyterium* formait une avancée dans la nef, illustrée par une grande plateforme se prolongeant sur la largeur du vaisseau

jusqu'à une barrière de chancel. Celle-ci se présente sous la forme d'un muret ou d'un stylobate maçonné installé dans l'extrémité orientale du vaste édifice rectangulaire, à 1,50 mètre à l'ouest de l'arc de tête. D'appareil irrégulier, il est constitué de blocs de tuf aplanis en parement et liés par un épais mortier de chaux jaune et compact.

Le niveau de circulation interne de la nef a été profondément modifié. Une grande campagne de remblaiement, affectant principalement la moitié occidentale excavée du bâtiment préexistant, a été entreprise dans le but d'asseoir un sol en mortier à un niveau plan sur la totalité de la surface de la nef. Ce remblai, constitué d'éclats de tuf, à l'instar de celui observé dans le chœur, est probablement issu des travaux de décaissement du rocher réalisés pour la construction de l'abside. Il scelle le niveau dans lequel les tombes de la phase d'inhumation précédente ont été installées. La fouille de ce remblai a livré 57 tessons de céramique appartenant à 13 individus, pour beaucoup difficilement identifiables précisément (fig. 9). On signalera toutefois la présence de deux pots à bord en bandeau, l'un à pâte sableuse grise (n° 10), l'autre en céramique à engobe ocre brossé (n° 09), d'une coupe à bord évasé en céramique à coloration gris bleuté et surface lissée (n° 11) et d'une seconde coupe à lèvres ourlées et surface sombre lissée (n° 12). Ces profils sont attestés depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle, mais leurs caractéristiques morphologiques et les productions auxquels ils sont associés tendent à écarter le IV^e siècle de cette fourchette chronologique³⁴.

2.3.3. Des annexes presbytérales ?

Le devenir des espaces rectangulaires situés au sud de l'édifice demeure assez difficile à appréhender. En effet, seuls deux d'entre eux ont livré des portions de niveaux anciens susceptibles d'être contemporains du premier lieu de culte, la plupart des autres ayant été complètement vidés lors des fouilles anciennes.

Les deux premiers caissons, situés à l'extrémité ouest (citerne 1 et 2), conservent peut-être leur fonction initiale de réservoir d'eau. La citerne 3, pour sa part, a subi quelques modifications lors de cette période. Un épais remblai constitué d'éclats de rocher (identique à celui observé dans la nef et l'abside) est apporté dans la citerne, sur une épaisseur d'environ 1 mètre, scellant ainsi le niveau dans lequel a été installée la sépulture 82. Le mobilier contenu dans ce remblai est varié : tessons de céramique, fragments de tubulures, fragment de pilastre, fragment d'une meule de moulin domestique, ossements de faune, tessons de verre, ainsi qu'une monnaie relativement rare du début du V^e siècle à l'effigie de l'usurpateur Jovin (411-413)³⁵. Ce niveau a également livré 44 tessons de céramique appartenant à au moins 11 individus. Les céramiques, bien que peu nombreuses avec dix individus seulement, s'intègrent bien au

répertoire du V^e siècle, observé jusqu'au début du siècle suivant (fig. 9). La céramique à engobe ocre brossé est en effet toujours présente (mortier à collerette, pot à lèvres rondes, coupe/jatte à collerette basse; n°s 13 et 14). Elle est associée à des coupes à surface gris bleuté et pâte kaolinique (n° 15), à quelques formes en céramique commune claire, tels qu'un pot à bord en bandeau et un mortier (n°s 17 et 18) et à une jatte à carène débordante en céramique commune grise, dont le profil tranche avec les profils du IV^e siècle dont il est pourtant hérité (n° 16).

Ce remblai a manifestement été aménagé dans le but de transformer la citerne en une pièce rehaussée au niveau de l'église et dotée d'un sol en dur. Un lambeau de chape de mortier était en effet conservé dans le quart sud-ouest de cet espace. La séquence stratigraphique observée ici est similaire à celle liée à la phase d'installation du lieu de culte dans la nef et le chœur, ce qui invite ainsi à envisager la contemporanéité de ces différents événements.

La pièce « espace 7 » est également occupée durant cet état et certainement toujours accessible depuis l'extérieur à l'est et depuis le sud. Le niveau de sol d'origine de l'espace est surmonté par un nouveau sol en terre³⁶. En revanche, on ignore si les caissons adossés directement à l'enceinte sont encore utilisés, ceux-ci ayant été entièrement fouillés au XIX^e siècle.

La fonction des modules situés au sud de l'église demeure également délicate à identifier. Il est néanmoins certain qu'une des citernes (sinon plusieurs) a été remblayée et transformée en une pièce exiguë. Leur proximité avec l'église invite dès lors à y voir de petites annexes, liturgiques ou non, peut-être à destination d'un clergé affecté au service du lieu de culte.

2.3.4. Les installations liturgiques du chœur

L'autel se dressait au centre de l'abside, en léger retrait de l'axe de circulation reliant les deux portes latérales. Quatre structures circulaires encadrant une petite fosse rectangulaire matérialisent son emplacement (fig. 6 et 11). Les creusements circulaires, de diamètres équivalents (environ 0,30 mètre), ont entaillé le substrat sur 0,07 mètre de profondeur. Du mortier de tuileau a été observé au fond de l'un d'eux. Ces encastres assurent l'ancrage dans le sol des quatre colonnettes supportant la table d'autel. La fosse centrale, mesurant 0,70 mètre de longueur (est-ouest) pour 0,51 mètre de largeur (nord-sud), a été creusée sur une profondeur de 0,20 mètre. Ses parois sont très érodées. La forme rectangulaire du fond de la fosse, mesurant 0,40 mètre de longueur pour 0,35 mètre de largeur, matérialise manifestement le contour d'origine du creusement qui servait soit de réceptacle pour un reliquaire, soit d'ancrage pour un support central (*stipes*). La fouille de ces structures n'a livré aucun élément de mobilier particulier. Elles étaient directement comblées par de l'humus, signe qu'elles ont été fouillées anciennement, certainement au XIX^e siècle, bien qu'il n'en soit pas fait état dans le compte rendu de 1881.

34. CHABERT 2016 vol. 1, p. 152.

35. D/ DN I[OVIN]VS P F AVG; buste diadémé, drapé et cuirassé, vu de face, à droite.

R/ VICTO[RIA A]VGG / SMLDV; Rome assise à gauche tenant une Victoire et un sceptre vertical.

Argent, siliquie de Jovin (411-413), frappée à Lyon.

Étude réalisée par Francis Dieulafait, MARTINEZ *et al.* 2011, vol. 3, p. 107.

36. Le sol en terre de l'état précédent a livré un ensemble de tessons de céramique à placer aux IV^e-V^e siècles. La datation du dépôt contenu dans le sol en terre du deuxième état de la pièce « espace 7 » est comprise entre le V^e siècle et le VI^e siècle, donnant ainsi de précieux renseignements sur la durée d'utilisation de la pièce au cours de cet état. Voir MARTINEZ *et al.* 2011, vol. 3, p. 30.

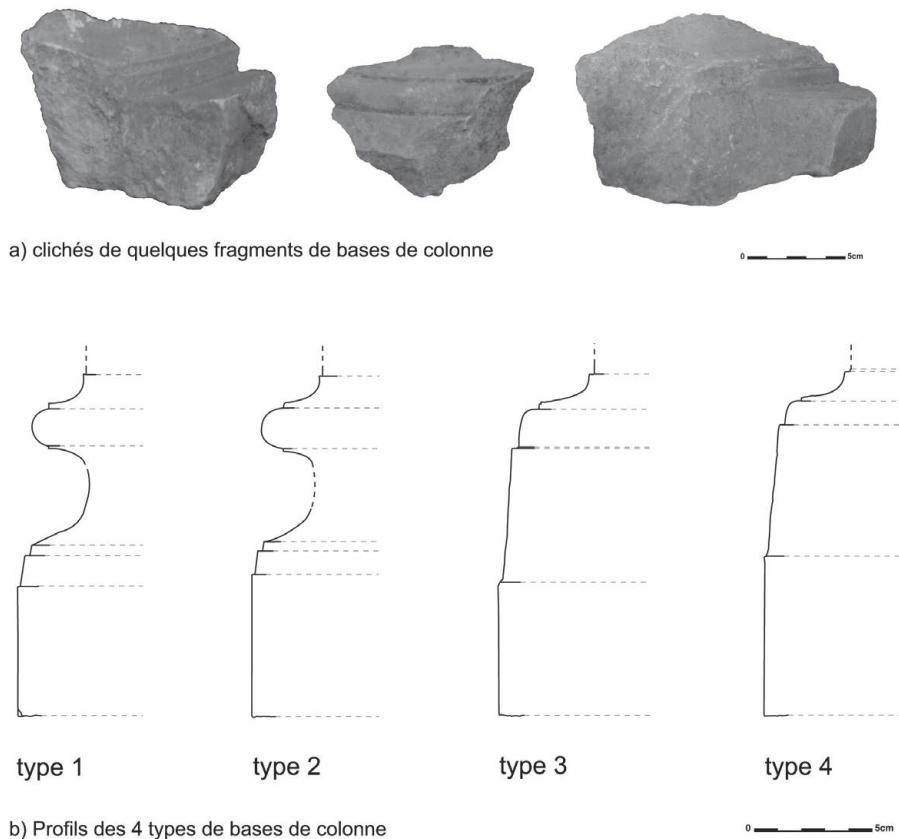


Fig. 13 Les bases de colonne de ciborium (dessin P. Chevalier; cl. et DAO D. Martinez).

Cet autel était peut-être surmonté par un *ciborium*, ce que suggère la présence d'une cinquantaine de fragments moulurés découverts en fondation d'une petite cloison (liturgique ?) installée dans l'annexe nord du chevet lors d'un état d'aménagement postérieur de l'église (état 5, cf. 2.4.1.).

Malgré un état général très fragmenté et lacunaire, ce lot témoigne en effet de la présence de minces colonnes dans l'église (fig. 13). Tous ces éléments, en calcaire fin beige clair, résultent en effet de la retaile dont ont fait l'objet les bases auxquelles ils apportaient plinthes et moulures. Des impacts de pointe et de ciseau sont visibles sur plusieurs fragments, en particulier cinq impacts de pointerole sur les deux seuls morceaux qui soient jointifs dans le lot (un angle de plinthe et un départ de moulure inférieur contigu), deux des impacts ayant causé la cassure oblique qui les sépare aujourd'hui. On semble avoir affaire à une récupération de la partie centrale des bases, probablement retaillées en fûts de colonne grâce à l'élimination des zones en saillie. On note que quatre morceaux sur les 50 sont très rubéfiés; la retaile aurait pu intervenir après un incendie. Les morceaux paraissent avoir ensuite été enfouis ensemble selon les règles canoniques exigeant dès le très haut Moyen Âge que les éléments, notamment de mobilier liturgique du chœur, sacratisés par la proximité des reliques et les synaxes répétées, ne soient pas jetés à l'extérieur du bâtiment.

Les surfaces préservées de lit de pose sont dressées au taillant droit en séries de coups obliques réguliers et serrés. Un des fragments montre un segment de canal d'évacuation du plomb,

vestige du système de fixation; un autre offre un tracé préparatoire incisé, reste probable d'une croix de diagonales reliant les angles et garantissant la taille d'un carré parfait.

On discerne deux premiers types très légèrement différents de base en observant les morceaux de plinthe dont la tranche est toujours ciselée en mouvements verticaux réguliers. Le 1^{er} type (11 + 3 ? fragments) arbore une plinthe lisse haute de 5 cm et sa moulure inférieure se présente comme suit : un bandeau presque vertical³⁷, un filet plat également vertical³⁸, puis la moitié inférieure conservée d'une scotie qui démarre obliquement avant de s'arrondir et de rejoindre un profil droit, pratiquement vertical; le dressage des surfaces moulurées est soigné, la finition lisse. Le 2^e type (7 fragments) offre deux légères variantes : la plinthe mesure 6 cm de hauteur et le bandeau inférieur 1 cm seulement, le travail des surfaces présente de multiples traces de ciseau étroit avec un rendu plus raide. Le diamètre restitué inférieur de la moulure est dans les deux cas de 37-38 cm et le lit de pose de la base devait avoisiner 38-39 cm de côté. Bien qu'aucun élément n'atteste leur jonction, on supposera que prenait place au-dessus la moulure dont subsistent 13 petits fragments de faible épaisseur. Leur profil présente le haut d'une scotie³⁹, suivi par un tore saillant⁴⁰

37. Hauteur : 1,5 cm; épaisseur au sommet 2 mm.

38. Hauteur : 4-5 mm.

39. Hauteur conservée : 4 mm; profondeur conservée 1,4 cm.

40. Hauteur : 1,7-1,9 cm.

encadré par deux filets⁴¹, puis par un cavet⁴², dont la cassure est surmontée par un filet horizontal⁴³, joignant vraisemblablement le fût, lisse (ou un bandeau). Leur traitement de surface laisse penser qu'ils appartiennent à la base de type 1, dont la hauteur restituable pourrait atteindre 16-17 cm, et que le lit d'attente ou le diamètre du fût dans le cas d'une colonnette monolithe avoisinait 30 cm.

On aurait ainsi déjà au moins deux bases, l'une de type 1 et l'autre de type 2.

Un dernier ensemble de 16 (+ 3 ?) fragments provient d'un profil de moulure complètement autre, plus simple : là encore on observe deux variantes (types 3 et 4), simplement imputables à un quart-de-rond haut de 0,9-1 cm sur dix fragments et de 1,4-1,5 cm sur les six autres. Trois morceaux de plinthe de 5-6 cm pourraient appartenir à ces deux bases et non à celle de type 1, les finitions étant très proches. Le profil présente un haut bandeau⁴⁴ très légèrement oblique et concave, sommé par un filet horizontal⁴⁵, que suit le quart-de-rond déjà cité, bordé par un filet vertical⁴⁶ puis un demi-cavet⁴⁷, également sommé par un filet horizontal⁴⁸, d'où part sur un seul morceau l'amorce du fût lisse (ou d'un bandeau) préservé sur 1 mm de hauteur seulement. Le diamètre externe restitué de la moulure est là aussi de 38 cm environ pour un diamètre sommital de 30 cm maximum (diamètre inférieur du fût environ 29 cm) et une hauteur de 16-17 cm, comme les deux précédentes.

Les dimensions restituées de ces bases permettent de supposer l'existence de quatre supports complets (base-fût-chapiteau) de 2,20-2,50 m, avec un fût d'un diamètre maximal de 29-30 cm mais qui devait s'amincir vers le haut. Bases et fûts au moins pourraient avoir été monolithes, on aurait alors supprimé la base lors de la retaille signalée *supra*. Rien parmi les fragments conservés ne correspond ni à des fûts ni à des chapiteaux.

2.3.5. Comparaisons

L'église paléochrétienne de l'établissement de hauteur de La Couronne possède des dimensions importantes pour un édifice rural (23,40 mètres de longueur pour environ 9 mètres de largeur au niveau de la nef) ; dimensions que l'on retrouve toutefois pour d'autres lieux de culte de sites fortifiés tels que ceux du Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault)⁴⁹, de l'*oppidum* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône)⁵⁰ ou encore du *castrum* de Mandeuve (Doubs)⁵¹, pour ne citer que ces exemples.

S'il n'existe pas de « plan type » pour ces périodes, certains aspects structurels du bâtiment renvoient à des exemples

connus pour l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. On a ici affaire à un plan très simple et très courant, à nef unique et abside semi-circulaire saillante (ajoutée), dont l'originalité tient d'abord à l'adaptation au culte d'un bâtiment profane préexistant. En deuxième lieu, la présence d'ouvertures symétriques permettant d'accéder directement au chœur depuis l'extérieur – et non depuis des annexes orientales flanquant l'abside – constitue un dispositif relativement rare, néanmoins connu dans quelques édifices paléochrétiens. C'est le cas notamment de l'église Saint-Hermentaire de Draguignan (VI^e siècle), dans le Var et de l'église mise au jour près de l'ancien palais épiscopal de Viviers (VI^e siècle) en Ardèche⁵², ou encore de l'église San Massimo di Collegno près de Turin⁵³ (V^e siècle).

Ces portes permettent possiblement une circulation dans l'abside qu'il est tentant de mettre en lien avec la vénération de reliques ou d'une tombe sainte. Leur disposition en vis-à-vis expliquerait aussi, dans le cas de La Couronne, la position de l'autel dans l'abside. Ce dernier est en effet situé à quelques dizaines de centimètres en retrait vers l'est de l'axe de circulation nord-sud reliant les deux ouvertures, probablement afin de faciliter la déambulation du clergé, lors de processions, voire parfois celle des fidèles. Cette organisation peut constituer un indice relatif au statut du lieu de culte primitif. En effet, ce système de circulation liturgique, somme toute atypique, semble évoquer la présence de reliques particulières qui auraient pu motiver un pèlerinage ou tout du moins une dévotion marquée. C'est d'ailleurs ce que souligne également Yann Codou pour la basilique Saint-Hermentaire de Draguignan, où cette disposition l'invite à envisager la vénération de reliques très prisées ou d'un corps saint⁵⁴. On connaît en effet quelques rares schémas de pèlerinages tardo-antiques et alto-médiévaux où une tombe sainte est située dans le sanctuaire⁵⁵, canoniquement accessible aux seuls religieux, mais que l'unique trajet possible pour les pèlerins oblige à ouvrir aux laïcs (et aux laïques) à des moments définis, malgré de fortes réticences du clergé. L'abside de la basilique fouillée à Marseille par Manuel Moliner, rue Malaval, présente ainsi une porte septentrionale, donnant accès à la *memoria* qui enfermait deux tombes vénérées au nord de l'autel⁵⁶.

L'avancée de l'espace liturgique dans la nef jusqu'à une barrière de chancel constitue un dispositif qui est également récurrent dans les premiers édifices chrétiens. Cet aménagement, à la fois structurel et symbolique, permet dans certains cas à cet espace d'être légèrement surélevé par rapport au reste de la nef : le mot grec qui désigne cet espace est d'ailleurs *bêma* (plateforme, estrade). De nombreux exemples de comparaison sont connus, notamment dans le sud de la Gaule avec l'église Saint-Félix à Narbonne (V^e siècle)⁵⁷, l'église paléochrétienne de l'*oppidum* de Saint-Blaise (V^e siècle)⁵⁸ ou encore la basilique de l'enclos Saint-Césaire à Arles (VI^e siècle)⁵⁹. On retrouve

41. Hauteur : 1 mm.

42. Hauteur : 1,2 cm pour 1,5 cm de retrait.

43. Hauteur : 1-2 mm.

44. Hauteur : 5 cm.

45. Hauteur : 2-3 mm.

46. Hauteur : 1-2 mm.

47. Hauteur : 1 cm pour 1,8 cm de retrait.

48. Hauteur : 2-3 mm.

49. SCHNEIDER 2003.

50. DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1994 ; VALENCIANO 2015.

51. BLIN, CRAMATTE et BARRAL 2015 ; CRAMATTE, GLAUS et MAMIN 2012.

52. BRUNO-DUPRAZ 1995, p. 218-223 ; ESQUIEU 1988.

53. BERNARDI FERRERO 1958.

54. CODOU 2005, p. 83.

55. JACOBSEN 1997.

56. MOLINER 2006. La moitié sud de l'hémicycle absidal n'a pas pu être fouillée, la présence d'une porte symétrique reste hypothétique.

57. GINOUEZ 1999.

58. VALENCIANO 2015 ; GUYON 2001.

59. HEIJMANS 2009.

également ce dispositif dans les églises du complexe épiscopal de Genève⁶⁰. Concernant l'église paléochrétienne de La Couronne, le sol du chœur liturgique surplombait d'environ 0,60 mètre celui de la nef. Un système d'escalier, dont il ne reste aucune trace, devait donc relier les différents espaces. L'existence d'une avancée axiale plus étroite (*solea*⁶¹) telle qu'on en connaît, entre autres, à Arles, à Digne⁶², à Saint-Blaise ou à Mandeure, est tout à fait envisageable bien qu'aucune trace en ce sens n'ait été détectée.

Les installations liturgiques mises au jour sur le site de La Couronne s'apparentent également à des exemples précoces dans le monde chrétien. En effet, l'autel du lieu de culte primitif s'inscrit dans la typologie classique des autels paléochrétiens⁶³, pour laquelle la table rectangulaire (la *mensa*), bien souvent en marbre, est portée dans la plupart des cas par quatre colonnettes⁶⁴. La disposition des reliques sous l'autel est également un cas de figure récurrent durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Les reliques sont le plus souvent entreposées dans une fosse (le *loculus*), dont la forme peut varier suivant l'époque et les lieux. C'est le dépôt des reliques dans ou sous l'autel et le scellement du *loculus* qui entérinent la consécration du lieu de culte. Dès l'Antiquité tardive, les canons conciliaires réservent ce geste à l'évêque, afin d'enrayer d'éventuelles initiatives privées. Cette consécration est particulièrement symbolique, notamment dans des cas comme celui de La Couronne, dans la mesure où elle parachève la transformation d'un édifice profane en lieu de culte chrétien.

Ces autels sont très fréquemment conservés sur le pourtour méditerranéen, depuis l'Espagne, la Croatie, l'Albanie et la Grèce jusqu'en Jordanie⁶⁵. En Gaule, les exemples en place sont très rares et on ne connaît guère que celui de Cimiez, près de Nice, où les pieds de l'autel étaient aménagés dans un socle qui scelle la fosse à reliques⁶⁶. Les fosses d'autel sont également peu fréquentes en Gaule et les quelques exemplaires connus, à l'instar de celui de la basilique du « Clos de la Lombarde » à Narbonne, présentent des dispositifs relativement élaborés, souvent maçonnés et parfois dotés d'escaliers d'accès. La fosse à reliques de l'église paléochrétienne de La Couronne semble beaucoup plus fruste dans sa mise en œuvre et apparaît comme une adaptation locale de modèles orientaux et méditerranéens, que reflète aussi le petit caisson en calcaire de la basilique marseillaise de la rue Malaval⁶⁷. Elle constitue notablement un exemple pour l'instant très rare en contexte rural en Gaule.

Dans une même mesure, les fragments architecturaux découverts en position secondaire dans une annexe postérieure à cet état d'aménagement de l'église paraissent correspondre

à ces bases de colonnes de *ciborium* que l'on connaît dans les pays méditerranéens à partir du v^e siècle⁶⁸ et dont un exemple était attesté pour l'instant en France, à Saint-Hermentaire de Draguignan⁶⁹, où les bases étaient distantes de 2,08 m. Un hypothétique *ciborium* viendrait ainsi conforter l'aspect élaboré rare en Gaule de l'autel bien identifié dans l'abside de l'église de La Couronne : une table sur quatre colonnettes placée au-dessus d'une fosse à reliques (ou encadrant un stipes central dans lequel étaient disposées les reliques) et peut-être au-dessous d'un dais monumental porté par les colonnes dont on a pu identifier les quatre bases⁷⁰.

2.3.6. Discussions autour de la datation de l'édifice

Un charbon de bois prélevé dans le mortier de l'abside du chevet de l'église a fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les résultats de cette analyse ont livré un âge calibré, à 95 % de probabilité, entre 260 et 420 de notre ère, avec un pic resserré entre 340 et 420 (68 % de probabilité).

Les éléments de datation collectés pour les phases antérieures – en particulier pour la phase d'inhumation qui précède la transformation du bâtiment d'origine en église – s'inscrivent manifestement dans la première moitié du v^e siècle. La nature des installations liturgiques et le plan de l'édifice (notamment ses dimensions, la présence de portes ouvrant directement dans le sanctuaire depuis l'extérieur et l'avancée du chœur liturgique dans la nef) trouvent des comparaisons en Gaule ainsi que sur le pourtour du bassin méditerranéen pour les v^e et vi^e siècles. Les assemblages céramiques associés à cette phase d'occupation, bien que constitués de formes courantes attestées jusqu'au vi^e siècle, renvoient en majorité au v^e siècle.

L'ensemble constitue un faisceau d'indices probant qui suggère la présence d'un lieu de culte paléochrétien édifié dans la deuxième moitié du v^e sinon au début du vi^e siècle. Nous l'avons dit, la transformation architecturale du bâtiment profane en église a probablement eu lieu peu de temps après la première phase funéraire. Bien qu'il faille admettre une chronologie relativement large située entre 450 et les premières décennies du vi^e siècle pour l'apparition de l'église, il convient de privilégier une datation située entre 450 et 500, peut-être même davantage tournée vers la date haute.

Le lieu de culte devient dès cet instant un élément polarisant du paysage et joue probablement un rôle fédérateur dans ce secteur de la montagne bourbonnaise ; un rôle qui, semble-t-il, tend à s'accroître au cours de la période mérovingienne, à en juger par le développement du sanctuaire et des dispositifs liturgiques.

60. BONNET 2012.

61. Bien que ce terme grec qui n'apparaît jamais dans les textes occidentaux soit probablement impropre ici, il désigne à Constantinople, dès le milieu du vi^e siècle, la coursière d'accès à l'ambon.

62. DEMIANS D'ARCHIMBAUD 2001.

63. NARAZAWA 2015.

64. Les fragments de table en marbre décrits dans le compte rendu des fouilles de la fin du xix^e siècle appartenaient peut-être à l'autel primitif.

65. Pour l'Espagne, RIPOLL et CHAVARRÍA-ARNAU 2005 ; pour la Croatie CHEVALIER 1999 ; pour l'Albanie, CHEVALIER 2005 et pour la Jordanie, MICHEL 1999.

66. METZGER 1999.

67. MOLINER 2006, p. 132 et fig. 66.

68. Voir par ex. DUVAL et MARIN 1994, p. 69-90.

69. CODOU 1995, p. 151-154, en particulier p. 153 et 154 ; repris par MÉREL-BRANDENBURG 2009, p. 81.

70. La disposition de l'autel au sein de l'abside permet sans difficulté l'installation d'un *ciborium*.



Fig. 14 La fosse d'ancrage d'une cuve (?) située dans l'une des annexes sud de l'église (cl. D. Martinez).

2.4. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDIFICE AUX VI^e-VII^e SIÈCLES (ÉTAT 5)

2.4.1. Le développement du chevet et la construction d'annexes au nord de la nef

Deux annexes latérales sont construites symétriquement contre l'abside du chœur au nord et au sud. Leur édification n'est peut-être pas simultanée, mais participe certainement d'un même programme architectural. Ces espaces correspondent à des pièces fonctionnelles à l'usage du culte, s'inscrivant dans la tradition du *secretarium* et du *salutatorium*⁷¹ (leur disposition correspondrait, pour les églises proto-byzantines, aux pastophories encadrant le *bêma*). Ces petites salles servaient aux officiants pour la préparation des offrandes liturgiques, mais pouvaient également accueillir des armoires et des coffres destinés à entreposer le mobilier, la vaisselle, les ornements, le luminaire, les vêtements et les linges utilisés lors des célébrations.

L'exploration de l'annexe nord a apporté peu d'informations puisque le rocher est apparu directement sous le niveau de terre végétale. Cet espace était par ailleurs extrêmement arasé et son plan demeure ainsi incertain. Le mur oriental prend appui contre l'abside. Épais de 0,50 mètre, il est constitué de blocs de tuf de module moyen, aplanis en parement et liés par un

mortier de chaux jaune et compact. Une brique en emploi a été utilisée à l'interface entre ce mur et l'abside, masquant ainsi l'enduit externe du mur semi-circulaire. Le parement oriental du mur de l'annexe nord est également enduit sur toute sa hauteur de mortier de tuileau blanc à rose, lissé en surface, sensiblement différent de celui appliqué sur la face externe de l'abside. Le mur ouest de la pièce s'appuie pour sa part contre l'épaule de la nef. Son mode de construction est identique à celui du mur oriental.

Sur l'axe est-ouest de la pièce, une tranchée linéaire partitionne l'espace à une distance d'environ 1,30 mètre de l'abside. Ce creusement, peu profond et étroit, a pu accueillir les fondations d'une cloison légère, sinon la base d'un emmarchement matérialisant une petite barrière liturgique. Le comblement de la tranchée était constitué des nombreux fragments de blocs sculptés évoqués *supra* (cf. 2.3.4. ; fig. 13). À une cinquantaine de centimètres en arrière de cet aménagement (au nord), se trouvait peut-être un autel secondaire, sinon une table à offrandes. Un trou de poteau marquerait alors l'emplacement d'une petite table reposant sur un pied unique.

L'annexe sud du chevet correspond quant à elle à un petit espace quadrangulaire d'environ 6,70 m², dont les murs sont en grande partie arasés. Les niveaux anciens ont été largement perturbés (fouilles anciennes, racines des arbres, etc.) et seule une couche limono-argileuse brune, damée, contenant des inclusions de blocs d'argile rubéfiés et des nodules de mortier jaune, était conservée dans l'angle nord-ouest de la pièce. Cette couche constitue peut-être le maigre témoin d'un niveau

71. PICARD 1989.

d'occupation. Au-dessus figurait un remblai dans lequel était piégé du mobilier céramique qui, malgré ses faibles quantités et sa forte fragmentation, n'est pas antérieur au ^ve siècle, d'après la présence d'un élément de céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, production qui n'apparaît pas avant cette période. Cependant, ce remblai a été largement remanié puisque des éléments récents, dont une monnaie du ^{xix}e siècle, y ont été découverts. Le rocher a été complètement aplani à l'intérieur de cet espace et légèrement surcreusé à partir de la base des murs, ce qui permet d'envisager l'existence d'un système de plancher surmontant un vide sanitaire. Cette annexe communique au nord avec l'abside et ouvre à l'ouest sur une pièce préexistante (espace 7, état 3), au centre de laquelle une petite cuve baptismale a peut-être pris place au cours de cette phase de réaménagement de l'église.

2.4.2. Une salle baptismale au sud ?

L'existence d'éventuelles installations baptismales est en effet suggérée par la présence, au centre de la pièce, d'une fosse circulaire de 1 m de diamètre (fig. 8 et 14). En partie inférieure, ce creusement présente un rétrécissement à partir duquel la structure ne possède plus qu'un diamètre avoisinant 0,70 mètre. Conservée sur une profondeur de 0,28 mètre, cette structure était comblée par des sédiments limono-argileux contenant quelques tessons de céramique peu discriminants. Le creusement fonctionnait avec un niveau sol contenant quelques céramiques offrant de premières pistes de datation. S'y trouvait en particulier une petite coupe à lèvres ronde et carène anguleuse (fig. 9, n° 19), un pot à lèvres triangulaire et un pichet à bord déversé (n° 20), en céramique commune claire et commune grise, qui ne sont pas antérieurs au ^ve siècle et renvoient même davantage au ^{vi}e siècle.

Le profil de cette fosse et la présence d'un rétrécissement à sa base trahissent manifestement l'ancrage dans le sol d'une structure circulaire, dont la forme peut évoquer celle d'une cuve baptismale, en pierre ou en bois. La morphologie de ce creusement et sa position centrale dans le petit espace peuvent en effet aller dans ce sens. Cette fosse présente un ressaut qui n'est pas sans rappeler le resserrement qui marque souvent le fond des cuves baptismales rondes, un degré – ici large d'environ 15 centimètres – facilitant l'accès à la partie la plus profonde et minimisant la quantité d'eau bénite nécessaire au baptême. C'est aussi une caractéristique des fonts baptismaux « mobiles », connus plus particulièrement pour la période carolingienne.

Le dispositif observé sur le site de La Couronne se rapproche de la configuration mise en évidence à côté de l'église du haut Moyen Âge du plateau de Carlat (Cantal), dans les confins méridionaux de l'ancienne cité de Clermont. Une cuve maçonnée d'environ 0,60 mètre de diamètre prend place dans un baptistère constitué d'une travée se prolongeant à l'est par une abside⁷². Il est directement accolé au sud de l'église, avec laquelle il communiquait probablement. Le lieu de culte de la plateforme sommitale aurait, d'après les sources écrites, été fondé au plus tard dans le courant du ^{ix}e siècle, mais sa

configuration invite toutefois à y voir une datation antérieure de deux ou trois siècles.

Dans le cas de La Couronne, cette interprétation induit une circulation liturgique particulière, impliquant un accès presque direct entre la salle baptismale et le chœur, avec une station intermédiaire dans l'annexe sud du chevet. Le réaménagement en baptistère d'un des caissons du bâtiment profane tardo-antique, dépourvu d'ouverture sur la nef, explique sans doute un trajet baptismal inhabituel. On imagine mal en effet le(s) néophyte(s) passer par l'espace liturgique pour gagner la nef. Il devait donc pour ce faire ressortir à l'extérieur après la cérémonie et contourner le chevet vers la porte nord de l'église. Selon ce cas de figure, l'annexe située directement au sud de la salle baptismale faisait peut-être office de vestibule ou de vestiaire, voire également de *consignatorium* (la chrismation ayant lieu après le baptême). Elle était donc nécessairement accessible depuis l'extérieur, par l'intermédiaire d'une porte qui n'a pu être aménagée que dans son mur oriental, malheureusement très arasé.

2.4.3. Les annexes nord de la nef

Au moins deux pièces longitudinales sont adossées au mur gouttereau nord de l'église. La première (espace 19), la plus à l'ouest, a été complètement fouillée au ^{xix}e siècle, ainsi que l'indique le rapport de fouille de 1881 ; la deuxième (espace 22), uniquement restituée sur la base du prolongement de la première vers l'est, est complètement arasée.

La pièce flanquée contre l'angle nord-ouest de l'église est de forme rectangulaire et délimite une superficie d'environ 11 m². Ses murs sont constitués de blocs de tuf de module moyen liés par un mortier de chaux jaune et compact. Le mur oriental est quant à lui enduit sur son parement nord d'une chape de mortier blanc à rose, lissée en surface, similaire à celle appliquée sur le parement externe du mur oriental de l'annexe nord du chevet. Le mur sud de la pièce chemise le mur gouttereau nord de l'église, suggérant que cet ajout a peut-être assuré un contrebutement de cette portion de la nef. L'angle nord-ouest de l'espace a par ailleurs été renforcé en fondation grâce à deux dés en calcaire gréseux de grand module, probablement réemployés et appuyés contre une colonne préexistante (état 3)⁷³. La base de la colonne est recouverte par la fondation de la maçonnerie nord de l'annexe. Les problèmes de stabilité de l'édifice se matérialisent également dans l'angle nord-ouest de la nef par l'ajout d'un contrefort d'angle. Les soubassements de ce dernier, d'une largeur de 0,90 mètre, mesuraient 2,20 mètres de longueur.

Un sondage a été réalisé dans le tiers oriental de la pièce, confirmant que l'espace avait été intégralement fouillé anciennement. Sa fonction s'avère ainsi difficile à caractériser. Ses dimensions et sa position au sein de la topographie ecclésiastique pourraient cependant évoquer une annexe funéraire privée, selon la configuration mise en évidence sur le site d'Arnesp à Valentine, en Haute-Garonne⁷⁴.

73. Cette colonne, mise en place au début du ^ve siècle, se situait au bord d'un chemin creux. Ce dernier assurait la distribution de la circulation vers les différents bâtiments de l'établissement fortifié.

74. COLIN 2008, p. 55.

72. D'AGOSTINO 2006.

L'angle nord-est de cette pièce a été totalement détruit. Cependant, le mur nord semble se prolonger vers l'est, ce qui permet d'envisager la présence d'un second espace fermé le long du mur gouttereau nord de la nef. Ce secteur est complètement arasé, si bien qu'il ne subsiste que d'infimes traces de maçonneries. La pièce (espace 22) se prolongeait à n'en pas douter jusqu'au mur occidental de l'annexe nord du chœur. Un petit lambeau de mortier de chaux blanchâtre, observé sur quelques centimètres carrés et posé directement sur le rocher, constitue le maigre vestige d'un sol de circulation intérieur. Compte tenu de son emplacement, à hauteur du seul accès possible à la nef de l'église, cette pièce peut être interprétée comme une petite galerie, sinon comme un porche précédant l'entrée dans le bâtiment depuis le nord.

Au sud de la nef, en dehors du réduit ayant pu éventuellement accueillir une petite cuve baptismale ancrée dans le sol, aucun indice ne permet de caractériser la fonction des autres caissons. À l'instar de l'état d'occupation suivant, les citernes occidentales remplissent peut-être toujours leur fonction première de réservoirs et les autres caissons constituent probablement encore des annexes liées au lieu de culte.

2.4.4. Une nouvelle phase d'inhumations

Cet état d'occupation se traduit également par une nouvelle série d'inhumations dont la densité peut difficilement être appréciée au vu des nombreuses perturbations qui ont affecté l'aire funéraire. Cette phase est caractérisée par la présence de cinq sarcophages (seuls trois sont encore en place) et probablement par deux tombes recouvertes de dalles. Certaines inhumations, en fosse ou en coffre de bois, appartiennent peut-être aussi à cet état, ce qui n'a toutefois pas pu être démontré. Les sépultures rattachées à cette période se situent toutes dans la nef. Aucun squelette n'était associé à ces contenants, les sarcophages ayant été fouillés anciennement, sinon détruits bien avant, et les ossements contenus dans les tombes maçonnées, pourtant scellées, ayant été totalement rongés par l'acidité du milieu d'enfouissement.

Au sein de l'ensemble appartenant à cette phase funéraire figuraient trois sarcophages dont ne subsistaient plus que les fonds de cuve, parfois fragmentaires. Il s'agit de trois cuves de sarcophages monolithiques de plan trapézoïdal.

Le premier (sarcophage 30) a été observé contre le mur gouttereau nord de l'église, dans la moitié orientale de la nef. Au vu de sa position, il est possible qu'il ait été placé au pied du seuil de l'entrée de la nef. Cet exemplaire a été fouillé lors des investigations anciennes et figure sur le plan de 1881. Il a été taillé dans un grès présentant de grandes similitudes avec celui extrait dans le centre-nord de l'Allier. Il est conservé sur une longueur de 1,60 mètre. Sa largeur au niveau des pieds est de 0,21 mètre (parois comprises). Le fond a une épaisseur de 0,11 mètre alors que les parois ont une épaisseur moyenne de 0,06 mètre.

À un peu plus d'un mètre au sud-est de celui-ci, les fragments d'un deuxième contenant (sarcophage 47) ont été observés. Il ne subsiste que deux portions du fond de la cuve en grès. Ce sarcophage, repéré lors des fouilles anciennes, ne figure pas dans sa position d'origine et a peut-être été légèrement déplacé. Il est conservé sur une longueur de 1,20 mètre. Au niveau

du panneau de tête, la cuve mesure 0,45 mètre de largeur et possède une épaisseur de 0,18 mètre.

Enfin, le troisième sarcophage (sarcophage 43), également en grès, s'inscrit dans l'axe médian de la nef. Ce dernier a probablement été déplacé au cours des fouilles du XIX^e siècle (voire après) puisqu'aucun contenant de ce type n'est localisé sur le plan ancien dans cette zone. Sa longueur totale est de 1,48 mètre à l'intérieur et de 1,62 mètre à l'extérieur. La largeur du panneau de tête est de 0,50 mètre (0,64 mètre avec les parois). La largeur du panneau de pied est de 0,19 mètre (0,31 mètre avec les parois). Le fond a une épaisseur de 0,11 mètre alors que les parois ont une épaisseur moyenne de 0,06 mètre. Il s'agit d'un sarcophage de petites dimensions destiné peut-être à un enfant sinon à un adolescent.

Ces trois contenants étaient complétés par deux autres puisqu'un fond de cuve en grès ainsi que des éléments de parois et de cuves en trachyte ont été collectés dans les déblais des fouilles anciennes. Pour le premier, une petite banquette est aménagée contre le panneau de tête, renvoyant à plusieurs exemplaires mis au jour à Bizeneuille, Saint-Germain-des-Fossés et Souvigny (Allier)⁷⁵ et à un exemplaire issu de la nécropole de Maison Blanche à Pardines, dans le Puy-de-Dôme.

La coexistence du grès et du trachyte illustre l'intégration du site dans les réseaux d'échanges commerciaux. En ce qui concerne les grès, les recherches réalisées jusqu'à présent n'ont pas permis de mettre au point une méthode d'analyse susceptible d'apporter des précisions sur la provenance exacte des matières premières utilisées⁷⁶. Seule une observation à l'œil nu permet aujourd'hui de distinguer les grès locaux (grès de l'autunien) des matériaux d'origine plus lointaine (comme les arkoses du Puy-de-Dôme par exemple). Les grès locaux, qui ont fait l'objet d'exploitation pour la fabrication de sarcophages, affleurent dans un secteur de 300 km² situé à l'ouest de Moulins, dans le centre-nord de l'Allier. Les exemples de La Couronne s'apparentent à ces derniers. Le trachyte (nommé « domite » dans le compte rendu de 1881) correspond quant à lui à une roche volcanique issue de la chaîne des Puys. En l'état actuel des connaissances, plusieurs sites d'extraction sont connus sur les puys Chopine, de l'Aumône, du Clerzou, du Sarcouy et Kilian. La composition chimique des roches provenant de ces différents volcans étant variable, des analyses pétrographiques permettent de déterminer l'origine des matériaux⁷⁷. Une étude conduite sur un échantillon du sarcophage en trachyte de La Couronne a montré que le matériau rencontré sur le site provient du puy Kilian, situé à une soixantaine de kilomètres au sud de Cusset/Vichy⁷⁸.

Deux autres sépultures, mitoyennes, présentent une architecture funéraire mixte, associant coffre en bois et couvercle trapézoïdal en pierre (fig. 15). Les ossements ont totalement disparu, à l'image de la plupart des squelettes des tombes installées dans la nef, en particulier celles dont les fosses ont été en partie creusées dans le rocher.

Ces deux sépultures (114 et 127) reposent directement au pied du mur gouttereau nord. Pour chacune, le creusement de

75. LIEGARD 2017, p. 51

76. LIEGARD *et al.* 2015, p. 83.

77. MIALLER, BOIVIN, CLUZEL *et al.* 2015.

78. L'analyse a été réalisée par Pierre Boivin, laboratoire Magmas et Volcans, UMR 6524.



Fig. 15 Les sépultures 114 et 127, dans la nef de l'église (cl. D. Martinez).

la fosse sépulcrale est de forme oblongue, orienté est-ouest, et la tombe est couverte par une grande dalle de tuf trapézoïdale surmontant une fine chape de mortier de chaux beige, au revers de laquelle figurent encore des fragments d'une planche indiquant la présence d'un coffre en matériaux périssables.

Les pierres de couverture ont semble-t-il été scellées dans le même temps, indiquant ainsi deux inhumations simultanées. Par ailleurs, la taille réduite des deux contenants signale des sépultures d'enfants. Celles-ci, sur la base de critères morphologiques (les rapprochant des tombes en sarcophages), ont été associées à cette période bien qu'il faille admettre qu'aucune datation absolue, en l'absence d'ossement, ne vienne étayer cette proposition.

Malgré l'absence d'ossement, le recrutement mis en évidence à travers l'étude morphologique de ces quelques tombes implique des adultes et des enfants. D'ailleurs, l'inhumation de jeunes individus sur le site est attestée par l'inscription tumulaire découverte au XIX^e siècle. La présence de sarcophages et d'épithames apposées sur des plaques de marbre traduit un recrutement constitué pour une large part (sinon en totalité) d'une population relativement aisée. À l'instar de la phase funéraire du V^e siècle, un regroupement familial peut donc être envisagé.

Du point de vue de la topographie de l'église, l'altitude d'apparition des sarcophages renseigne sur celle du sol dans lequel ils ont été enfouis. Le couvercle de ces tombes devait être affleurant, comme le suggère la présence des petites plaques funéraires qui devaient y être encastrées. Ainsi, le niveau de circulation de l'église mérovingienne se situait nécessairement quarante à cinquante centimètres plus haut que l'horizon de circulation actuel (autrement dit le rocher),

soit une trentaine de centimètres plus haut que le sol de l'église primitive. Cette constatation signale d'importants travaux de remblaiement de la nef, qui s'inscrivent probablement dans le chantier d'agrandissement de l'édifice paléochrétien. Ce nouvel apport conséquent de matériaux, notamment en partie ouest de l'église, explique sans doute les problèmes de stabilité qui affectent la façade et donc la nécessité de la renforcer par l'ajout d'un puissant contrefort d'angle. Le chœur a peut-être également été remblayé; le pavement de « mosaïque » mentionné dans le compte rendu de 1881 – un *opus sectile*? – appartenait peut-être à cet état de construction de l'édifice. De tels travaux n'auraient quoi qu'il en soit rien d'étonnant pour un édifice qui possède désormais des dimensions considérables pour un lieu de culte rural. Au cours des VI^e-VII^e siècles, le plan en « tau » adopté par l'église de La Couronne est assez largement diffusé en Gaule.

2.5. AUTOUR DE L'ÉGLISE : ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE HAUTEUR

La construction de l'église exerce un impact significatif sur l'organisation de l'établissement de hauteur (fig. 5). Le grand bâtiment rectangulaire de l'angle sud-ouest, qui constituait peut-être à l'origine un bâtiment résidentiel, change alors de fonction. Dans le même temps, à l'est, le secteur qui dans le premier état du site (état 3) a pu accueillir des activités artisanales, notamment celles du métal, est profondément réaménagé.

Les édifices en matériaux périssables et les installations artisanales qui prenaient place dans ce secteur (état 3) sont

détruits et remplacés par une aile de bâtiments maçonnés. Celle-ci comporte au moins quatre pièces, parmi lesquelles des cuisines ainsi que deux salles de séjour ont pu être identifiées (état 4).

Seuls quelques tessons de céramique contenus dans un remblai précédant l'installation des sols en mortier de ces espaces permettent d'associer cette phase au quatrième état d'occupation du site, celui qui voit la construction de l'église paléochrétienne. Ils correspondent à des productions à cuisson réductrice dont les formes sont diffusées au cours du ^v^e siècle et du ^{vi}^e siècle pour certaines, ainsi qu'un fragment de panse peinte à engobe rouge et décor blanc.

Dans la deuxième moitié du ^{vi}^e ou au début du ^{vii}^e siècle, ce secteur subit un nouveau réaménagement (état 5). Les murs définissant les espaces situés au pied de l'enceinte sont détruits et certaines maçonneries sont récupérées jusqu'en fondation. Les niveaux de sol en mortier de deux des pièces évoquées précédemment sont surmontés par un plancher dont de nombreux éléments (lambourdes et planches), carbonisés à la suite d'un violent incendie, ont pu être individualisés. On ignore en revanche, en l'état des recherches, la physionomie du ou des bâtiments auxquels est associé ce sol. L'analyse par le radiocarbone d'un fragment de planche a offert une datation calibrée entre 550 et 650 de notre ère (pic de probabilité à 95 %). Le mobilier céramique associé à ce niveau correspond pour sa part à des productions du ^{vi}^e siècle, dont certaines ont pu se prolonger jusqu'au début du ^{vii}^e siècle. En effet, les cuissons sont principalement faites en mode réducteur et les formes fermées sont majoritaires et comportent des pots sans col, à bord en bandeau relativement haut et étroit.

La muraille fait par ailleurs l'objet, au cours de cette période, de réfections se traduisant par la construction d'un mur qui se développe en appui contre son parement ouest. Cette maçonnerie a pu être observée sur une longueur de 13,25 mètres. Le plancher de ce vaste espace, dont les contours ne sont pas définis en l'état actuel des recherches, était appuyé contre le parement ouest du mur de chemise.

La fonction de cette maçonnerie adossée au mur d'enceinte est également difficile à caractériser. Elle a peut-être permis de soutenir la façade ouest de la muraille qui, comme cela a pu être constaté au moment de son dégagement, accuse une inclinaison prononcée vers l'ouest. Ce dispositif trouve une comparaison intéressante dans le Jura, sur le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble, où à la muraille tardo-antique (épaisse de 2,45 mètres) se juxtapose un second mur (1,50 mètre d'épaisseur) que les auteurs datent de la période médiévale⁷⁹.

L'interprétation des bâtiments de cette zone, pour les états contemporains de la création et du développement de l'église dans l'extrémité ouest (états 4 et 5), demeure incertaine en l'état des recherches. Néanmoins, de premières pistes permettent d'envisager, encore prudemment, la création sinon le transfert d'un pôle résidentiel dans cette partie du site. L'église, lorsqu'elle a réinvesti l'édifice qui constituait auparavant l'une des principales (sinon la seule) unités d'habitation de la forteresse, a en effet pu induire un déplacement des fonctions résidentielles. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que les espaces privés aient été relégués dans l'autre extrémité de l'établissement, notamment si l'on considère que le lieu

de culte était ouvert aux populations extérieures. En ce sens, l'étude des collections archéozoologiques constitue un appui déterminant. L'analyse des nombreux restes fauniques associés aux états d'occupation mérovingiens a permis d'identifier dans ce secteur une occupation socialement valorisée par son modèle alimentaire⁸⁰. Ce constat peut corroborer la nature des vestiges, bien qu'il faille encore attendre une exploration plus large de la zone. La présence de grands bâtiments, partitionnés en plusieurs pièces dotées de sols construits, peut tout à fait désigner un ensemble résidentiel, du moins pour l'état 4.

Ce secteur, dont l'approche demeure encore superficielle, a quoi qu'il en soit subi de profondes transformations qui s'insèrent à n'en pas douter dans un processus plus général de développement de l'établissement de hauteur au cours de la période mérovingienne. Il apparaît légitime d'envisager que ces restructurations sont intimement liées aux différentes évolutions de l'église, dont l'importance ne fait que croître tout au long du ^{vi}^e siècle. Ce processus de réaménagement de l'éperon ne se cantonne cependant pas uniquement à l'extrémité orientale de la forteresse. Il concerne également toute la partie occidentale que nous nommerons, par commodité, « quartier ecclésial ».

2.6. L'ÉVOLUTION DU QUARTIER ECCLÉSIAL

La construction de l'église exerce en effet un impact significatif sur l'organisation du quartier ouest. Les évolutions sont cependant délicates à percevoir pour l'état contemporain de l'apparition du lieu de culte (état 4). Ceci est probablement dû à un problème de caractérisation stratigraphique et chronologique inhérent aux nombreuses perturbations qui ont affecté cette zone. En conséquence, les réaménagements observés ont été attribués, peut-être par défaut, à l'occupation datée du ^{vi}^e et du début du ^{vii}^e siècle (état 5). Ils se caractérisent essentiellement par la construction d'une « tour d'angle » au sud-ouest et par un rehaussement du niveau de circulation du chemin desservant la forteresse.

2.6.1. Une « tour d'angle » au sud-ouest

L'évolution la plus marquante du quartier ecclésial au cours de la période mérovingienne se traduit par l'édification d'un nouveau bâtiment. Ce dernier, d'une superficie d'environ 34 m², est inséré dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, masquant ainsi pour partie la façade de l'église. On y accède par une porte aménagée au nord-est : le mur nord est percé dans son extrémité orientale par une ouverture mesurant 1,18 mètre de largeur, dotée d'un seuil monolithique en calcaire gréseux.

Ce bâtiment, qui n'a manifestement pas été exploré au cours des fouilles anciennes, possède différents niveaux d'occupation superposés (un sol en mortier de chaux surmonté par plusieurs niveaux d'occupation en terre). Ceux-ci présentent un état de conservation très lacunaire résultant essentiellement de l'infiltration de racines dans le sous-sol archéologique. Aussi, ces

80. L'étude a été réalisée par Cyprien Mureau, doctorant en archéozoologie à l'université de Bourgogne, chercheur associé à Artheis UMR 6298 ; MARTINEZ *et al.* 2015, p. 45-52.

79. GANDEL, BILLOIN, DOYEN *et al.* 2011.



Fig. 16 Le seuil de la porte d'accès à la « tour d'angle » et la base de colonne située à l'entrée (cl. D. Martinez).

niveaux ont pu être appréhendés uniquement sur quelques mètres carrés dans l'angle nord-est de l'espace, à hauteur de la porte.

Le rez-de-chaussée était semble-t-il divisé en deux espaces, comme l'atteste la présence d'une petite tranchée orientée nord-sud présentant des caractéristiques similaires à l'ancrage de cloison observé dans l'annexe nord du chevet de l'église. Cette tranchée a très probablement accueilli le soubassement (une sablière basse ?) d'une cloison légère en matériaux périssables.

Au regard des datations apportées par le mobilier, ce bâtiment est occupé dans le courant du VI^e siècle⁸¹. Son existence, assurée pour l'état 5, peut toutefois être envisagée dès l'état précédent. En effet, la similarité évidente dans la mise en œuvre du sol et des maçonneries avec les constructions du V^e siècle plaide pour une proximité chronologique, du moins avec la phase d'aménagement de l'église (deuxième moitié V^e siècle/début VI^e siècle, état 4). En ce sens, il est tout à fait probable que le bâtiment, dans son premier état, soit contemporain des premières années d'existence de l'église. Il est ensuite utilisé tout au long du VI^e siècle, et ce jusqu'au début du siècle suivant.

81. Les ensembles céramiques associés aux sols fonctionnant avec le bâtiment sont à placer aux V^e-VI^e siècles, mais ils contiennent des productions clairement ancrées dans le VI^e siècle (DSP grise, céramique peinte à décor blanc, gobelet à double carène et décor ondé en céramique claire lissée, gobelet caréné à bord divergent évoquant les gobelets dits burgondes, pot à bord convergent et décoré de lignes ondules en céramique grise lissée et pot à lèvres triangulaire; fig. 9, n^{os} 21 à 25).

Il est cependant délicat de mettre en évidence le lien qu'ont pu entretenir les deux édifices. Ce bâtiment rectangulaire, par sa localisation, évoque d'emblée une petite tour d'angle. Sa position, à l'aplomb de la confluence des vallées du Jolan et du Bulhion, pourrait d'ailleurs renforcer cette hypothèse. Une fonction de surveillance pourrait dès lors être envisagée. Cependant, cette proposition est nuancée, sinon complétée, par la nature des répertoires céramiques caractérisés par de la vaisselle de table et de service, suggérant ainsi une vocation résidentielle. Dans une même mesure, l'étude de la faune met en avant pour ce bâtiment une consommation privilégiée intégrant, entre autres, des huîtres marines, ce qui va également dans le sens du statut privilégié de ses occupants. Cet espace, par ses dimensions et sa position au sein de l'établissement, n'est pas sans rappeler les quelques exemples de tours carrées connues pour la période, parmi lesquelles figure notamment celle mise au jour sur le site d'Écrille dans le Jura⁸².

La position de ce bâtiment, à proximité de l'église, ainsi qu'à l'entrée du site, peut appeler différentes interprétations : logement d'officiers liés à la surveillance et à la défense de l'établissement ? Grenier fortifié (en partie haute) ? Logement d'un ou plusieurs officiants de l'église ? Bâtiment lié à l'accueil de voyageurs (ou de pèlerins) ?

82. GANDEL, BILLOIN et HUMBERT 2008.

2.6.2. L'espace entre la « tour d'angle » et l'église

La zone située entre l'église et la tour d'angle forme une sorte d'entonnoir se développant vers le sud en direction du mur d'enceinte. Ce dernier ouvre au nord sur une petite cour qui se prolonge jusqu'à l'entrée du site. L'ensemble de cette zone, à l'image du bâtiment de l'angle sud-ouest, était largement bouleversé par les racines et les souches d'arbre.

Au nord de la tour d'angle, seul un petit promontoire garant de la séquence stratigraphique de cette espace a pu être conservé aux abords de la porte donnant accès au bâtiment. La succession des strates est identique à celle observée à l'intérieur de la « tour ». Une tranchée orientée nord-sud, présentant des caractéristiques proches de celles mises au jour dans la tour d'angle et dans l'annexe nord du chevet de l'église, est creusée dans le sol. Elle signale la présence d'une sablière, peut-être en lien avec un auvent. Cet aménagement est sans doute à associer à une base de colonne en calcaire gréseux, probablement réemployée, prenant place contre le piédroit ouest de la porte d'accès à la tour d'angle (fig. 16). La moulure de cette base attique, reposant sur une plinthe octogonale, est constituée d'une scotie encadrée par deux tores. Son lit d'attente est percé par une large mortaise qui, d'après ses dimensions, devait peut-être accueillir le tenon d'un poteau en bois. Le socle octogonal a été ajusté à un niveau plan grâce à une assise de réglage.

Les dispositions précises de cet espace situé en avant de l'église et autour du bâtiment de l'angle sud-ouest nous échappent. S'il semble que cette zone ait été totalement ou en partie couverte (présence de différents niveaux de sols, dont un en mortier, présence d'une cloison légère et d'une base de colonne ayant probablement soutenu un poteau), sa fonction demeure inconnue. L'espace en « entonnoir » au sud pourrait évoquer un système d'accès destiné à canaliser le flux entrant, bien qu'aucune ouverture (porte cavalière ou piétonne) n'ait été observée dans la portion méridionale du mur d'enceinte, qui est cependant très arasée. La petite cour fait quant à elle office d'espace de transition (ou d'accueil) entre l'entrée du site et la tour d'angle.

Plus au nord, d'autres transformations, moins marquées (ou moins perceptibles), participent au réaménagement global de l'extrémité ouest de l'établissement fortifié.

2.6.3. L'évolution du bâtiment de l'angle nord-ouest et le rehaussement du niveau de circulation du chemin

Le vaste édifice construit au-dessus et en arrière des caissons de soutènement de l'angle nord-ouest semble avoir subi peu de transformations depuis sa construction. Aucune modification majeure n'a été mise en évidence, en dehors du rehaussement du niveau de sol du bâtiment, qui coïncide d'ailleurs avec celui de l'horizon de circulation du chemin.

En effet, au cours du VI^e sinon au début du VII^e siècle, le revêtement d'origine de l'axe de circulation mis en place dès l'état 3 est recouvert par un remblai d'une vingtaine de centimètres. Ce niveau contenait du mobilier en grande quantité : tessons de céramique, ossements de faune, objets métalliques divers (clous, clavettes, etc.), objets de parure et d'armement, fragments de marbre, fragments d'éléments de décor, ainsi

que de très nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de tubulures d'hypocauste. Il est directement surmonté par une nouvelle bande de circulation caractérisée par des éléments de terre cuite concassés et par de petits galets roulés. La motivation qui a dicté la réalisation de ces travaux s'explique peut-être tout simplement par un rehaussement général des niveaux de circulation au sein de la forteresse. Il est également possible que cet apport de matériaux, finalement peu riche en sédiments, ait eu pour but de drainer le chemin, notamment lors des épisodes pluvieux.

L'abondant mobilier contenu dans ce remblai offre quoi qu'il en soit une image globale des répertoires céramiques et de l'*instrumentum* présents sur le site au cours du VI^e et au début du VII^e siècle. Le rejet de nombreux éléments de couverture (tuiles, clous de charpente) atteste par ailleurs le démontage, la réfection, voire la destruction d'un (ou plusieurs) édifices de la forteresse. De plus, la présence d'une quantité importante de fragments de tubulures trahit la disparition d'un sinon plusieurs bâtiments chauffés, qui n'ont pu être localisés. La fouille de ce remblai a également permis la découverte de deux matrices en pierre calcaire attestant la présence, *in situ*, d'un artisanat dévolu à la fabrication d'objets de parure⁸³.

Le déclin de la forteresse intervient assez tôt, probablement dans les premières décennies du VII^e siècle, à en juger par la rareté des vestiges (mobilier et immobiliers) rattachables aux siècles postérieurs. En outre, les traces d'un violent incendie datant au plus tard de cette période ont été mises en évidence sur de grandes superficies aux deux extrémités de l'établissement fortifié. Celles-ci sont immédiatement recouvertes par des niveaux de démolition au-dessus desquels les témoins archéologiques sont très discrets, voire inexistant dans certains secteurs du site. Cet événement a probablement marqué l'amorce du déclin du site.

3. L'ÉGLISE AU COURS DE LA PÉRIODE CAROLINGIENNE ET À LA CHARNIÈRE DE L'AN MIL (ÉTAT 6)

La question du destin du site au cours de l'époque carolingienne et autour de l'an Mil a concentré une large part des efforts entrepris dans le cadre des récentes campagnes de fouilles. Dans l'extrémité ouest du site, il ne subsiste aucun niveau de circulation postérieur au début du VII^e siècle, alors même que des tombes, de nombreux trous de poteau ainsi qu'une vaste excavation à pans coupés ont été mis en évidence pour cet état d'occupation de l'éperon (état 6). Cependant, l'extrême rareté du mobilier carolingien et médiéval n'aide pas à caractériser chronologiquement et fonctionnellement ces structures. Pour l'église, seules des analyses au radiocarbone d'échantillons d'ossements et de charbon ont mis en lumière cette occupation post-mérovingienne.

83. ARMBRUSTER, MARTINEZ et VIRIOT à paraître.

3.1. MÉMOIRE AUTOUR DU SANCTUAIRE DE HAUTEUR

L'impact des investigations conduites dans le secteur de l'église à la fin du XIX^e siècle ne permet pas d'approcher l'état du bâtiment à la suite de l'épisode d'abandon de la première moitié des années 600. On ignore d'ailleurs si l'édifice a réellement souffert des destructions qui ont ravagé une bonne partie de l'établissement fortifié. L'ultime niveau de circulation de la petite pièce interprétée comme une salle baptismale a cependant subi un violent incendie, à tel point que les niveaux sous-jacents et le rocher ont été affectés. Ailleurs dans l'église, les niveaux les plus récents avaient disparu, tout comme les démolitions sus-jacentes.

Malgré ces lacunes stratigraphiques, une dizaine de tombes atteste le maintien d'une tradition funéraire en lien avec le lieu de culte de hauteur. Trois ont fait l'objet de datations radiométriques. L'une d'entre elles, située dans la nef, fonctionnait avec un petit groupe de sépultures localisées dans la moitié nord de l'espace.

Six sépultures, extrêmement perturbées par les racines et par les diverses excavations anciennes, ont en effet été fouillées dans la nef. Leur altitude d'apparition est sensiblement la même que celle du niveau primitif de l'église (mis en place lors de l'état 4). Ces inhumations ont donc été pratiquées dans un niveau de circulation qui se situait nécessairement plus haut et dont il ne reste plus aucune trace. Parmi ce groupe, cinq sujets correspondent à des individus adultes. Au moins deux sont des hommes (sépultures 40 et 45). Un autre individu correspond à un adolescent âgé de 14 à 20 ans (sépulture 44). Trois sépultures présentent une orientation nord-sud (sépulture 40, la tête au sud; sépultures SEP 44 et 45, la tête au nord), les autres respectant l'orientation est-ouest classique. Le contexte de décomposition a pu être déterminé pour trois d'entre elles (sépultures 40, 44 et 45). Les sujets concernés ont été inhumés en espace vide.

La sépulture 45 a fait l'objet d'une analyse par le radiocarbone indiquant une datation comprise, à 95 % de probabilité, entre 660 et 780 de notre ère (entre 680 et 770 avec une probabilité de 68 %).

Ailleurs dans la nef, ce sont quelques fosses ou connexions anatomiques ayant échappé aux diverses destructions, qui trahissent la présence de tombes. Certaines, déconnectées de tout contexte stratigraphique, pourraient d'ailleurs appartenir à un horizon funéraire antérieur, sinon postérieur. Une quinzaine de tombes supplémentaires a été fouillée au XIX^e siècle, mais il est probable qu'il y en ait eu davantage.

À l'extérieur de la nef, une sépulture isolée (sépulture 152) a été installée dans la petite galerie longeant au nord-est le mur gouttereau nord. Le squelette, fortement perturbé, reposait dans une fosse oblongue entaillant le rocher. Le sujet, de sexe masculin et d'âge adulte (20-59 ans), a été déposé sur le dos selon un axe est-ouest, la tête reposant à l'ouest. En l'absence de datation absolue, il est possible que cette tombe appartienne à une autre phase funéraire.

Seules trois tombes ont été observées à l'extérieur de l'église. Les deux premières ont été installées contre le mur oriental de l'annexe sud du chevet (sépultures 10 et 25).

La sépulture 10 correspond à l'inhumation primaire d'un sujet adulte. L'individu est orienté nord-sud, la tête au nord.



Fig. 17 La sépulture 140, à l'extérieur de l'église (cl. D. Martinez).

Il a probablement été inhumé en pleine terre. La diagnose sexuelle et l'estimation de l'âge au décès n'ont pas pu être effectuées. La seconde sépulture (sépulture 25) correspond quant à elle à l'inhumation primaire d'un individu immature, orienté nord-sud, la tête au nord. Seuls les tibias et la fibula gauche sont conservés. Les ossements de la sépulture d'adulte ont fait l'objet d'analyses par le radiocarbone. La datation obtenue se situe, avec une probabilité de 95 %, dans une fourchette chronologique comprise entre 645 et 770 de notre ère (entre 652 et 759 avec une probabilité de 68 %).

Enfin, une tombe à première vue isolée (sépulture 140) a été mise au jour au pied de l'annexe flanquée contre la portion occidentale du mur gouttereau nord de l'église.

Cette sépulture, en coffre, est celle d'un homme adulte décédé à plus de 30 ans (fig. 17). Elle est orientée est-ouest. La tête du sujet, à l'ouest, est placée contre la base de la colonne en place depuis l'état 3. La fosse sépulcrale est creusée dans le niveau d'incendie et de démolition recouvrant le dernier état de circulation du chemin. Une série de quatre petites dalles disposées sur chant constitue le coffre de la sépulture, côté nord. Un cinquième bloc est placé au sud de la tête, dans l'angle formé par le mur contre lequel la tombe prend appui et la colonne. Les dalles de couverture, en tuf, sont au nombre de deux. Elles reposent à plat et se chevauchent légèrement. Au pied du mur, une série de dallettes et de *tegulae* fragmentées complètent l'architecture de la tombe. Ces dernières devaient probablement permettre de colmater l'interstice subsistant entre les dalles supérieures de la sépulture et le mur de l'église. La fosse était comblée par un sédiment limoneux, très peu affecté par le passage de racines d'arbres, ce qui a probablement favorisé la conservation du squelette, contrairement aux autres sépultures mises au jour ailleurs sur le site. Ce comblement contenait quelques tessons de céramique résiduels, probablement issus du niveau de démolition entaillé pour la construction de la tombe (on retrouve le faciès des V^e-VI^e siècles, voire du début du VII^e siècle). L'analyse du radiocarbone d'un échantillon d'ossement de la tombe indique une datation située avec une probabilité de 95 % entre 690 et 890 de notre ère, avec une calibration resserrée sur la fourchette 730-870 (probabilité de 68 %).

Cette phase funéraire est ainsi caractérisée par au moins neuf tombes, mais probablement par un peu plus du double en considérant les sépultures isolées de tout contexte ainsi que celles fouillées au XIX^e siècle (sans compter celles qui ont pu être détruites avant cette date). En termes de chronologie, elle est clairement postérieure à la deuxième moitié du VII^e siècle et concerne, semble-t-il, les premières décennies de la période carolingienne. L'existence d'une seule phase funéraire a été considérée dans cette étude, mais ces tombes pourraient tout à fait résulter de plusieurs épisodes anecdotiques, relativement espacés dans le temps.

Au cours de cette période, l'église est peut-être utilisée pour des célébrations occasionnelles et ponctuellement pour des inhumations, dans un cadre qui, cependant, nous échappe. La disparition d'un certain nombre de tombes et le mauvais état de conservation des squelettes nous privent de données substantielles relatives à la nature et à l'importance de cette occupation. En revanche, on entrevoit pour cette période un recrutement à première vue différent de celui qui caractérise les phases funéraires précédentes (états 4 et 5) pour lesquels figurent notamment des individus très jeunes (enfants, nourrissons). Pour l'état 6, on retrouve essentiellement des adultes et des adolescents, si tant est que cet échantillon soit représentatif de la réalité de l'ensemble funéraire de cette période. On pourrait ainsi, avec prudence, s'interroger sur la présence éventuelle d'une communauté religieuse masculine sur l'éperon. Bien sûr, les arguments disponibles sont trop ténus pour développer cette hypothèse plus avant. C'est toutefois l'une des trajectoires possibles pour ce site, dont la mémoire est essentiellement entretenue autour de l'église. Le souvenir du lieu de culte est quoi qu'il en soit encore vivace au tournant de l'an Mil, si bien qu'il fait l'objet à cet instant d'une nouvelle attention se traduisant par des transformations architecturales.

3.2. LES RÉFECTIONS AUTOUR DE L'AN MIL

Le chevet de l'église est en effet affecté par des travaux qui visent à modifier son système de couverture et à consolider ses murs porteurs. Les parties latérales de l'espace sont chemisées par des maçonneries formant des parties droites. Cette modification entraîne le bouchage des portes qui ouvraient auparavant sur les annexes latérales, ces dernières étant probablement détruites à cet instant. Le rhabillage nord est constitué essentiellement de moellons de tuf. Il arbore également des remplois de blocs calcaires – dont un fragment de pilastre cannelé en calcaire oolithique – et contient un bloc de grès rouge⁸⁴. L'ensemble est lié par un mortier de chaux blanchâtre et grossier, contenant des inclusions de cailloutis. Ce liant se démarque nettement de celui utilisé dans la construction de l'abside. Le rhabillage sud est de même facture. Il est cependant dépourvu de parement, celui-ci ayant probablement été récupéré *a posteriori* (fig. 6 et 8).

Un contrefort semi-circulaire est également adossé au parement externe de l'abside. Il semble en outre que l'arc triomphal ait été obturé, ainsi que le suggère une portion de maçonnerie reposant sur l'arase du mur qui autrefois constituait la façade orientale du bâtiment profane (état 3). Celle-ci

84. Il s'agit à première vue d'un grès sidérolithique, dont les gisements les plus proches se situent dans la région de Montluçon (Allier).

paraît légèrement désaxée par rapport au mur sous-jacent et présente un mortier sensiblement différent, qui présente d'ailleurs des similitudes avec celui des rhabillages de l'abside.

Le chevet de l'ancienne église mérovingienne a donc fait l'objet d'une nouvelle attention, semble-t-il après l'an Mil, probablement dans le courant du XI^e siècle. En effet, un charbon de bois piégé dans le mortier de la maçonnerie nord de l'espace a fait l'objet d'une analyse par radiocarbone, révélant une datation comprise entre 980 et 1040 (95 % de probabilité). Cette fourchette chronologique peut cependant être réduite au premier tiers du XI^e siècle (entre 1000 et 1030 selon une probabilité de 68 %). On ne dispose d'aucun élément de datation supplémentaire, hormis quelques rares tessons de céramique résiduels, notamment quelques fragments de récipients décorés de cordons rapportés digités⁸⁵.

Le grand édifice paléochrétien, peut-être un temps abandonné, est donc réinvesti après l'an Mil, dans ou après les années 1030-1040 si l'on s'en tient à la datation basse du charbon. S'il est difficile d'être affirmatif en l'état de la documentation disponible, le lieu de culte du XI^e siècle semble restreint à l'hémicycle du chœur de l'ancienne église, constituant dès lors une modeste chapelle. La nef et les diverses annexes sont probablement à l'état de ruines, sinon totalement détruites.

Ainsi, entre le VII^e siècle et l'an Mil, la mémoire de l'église perdue dans un premier temps à travers le maintien d'une tradition funéraire où les ruines constituaient autant d'enclos cimétériels, du moins jusqu'au VIII^e-IX^e siècles et ensuite grâce à de nouvelles réfections qui signalent probablement un réinvestissement plus concret de l'éperon. En revanche, on ignore tout de l'occupation du site entre le IX^e et le XI^e siècle. On ne dispose en effet d'aucun vestige ni d'aucun élément de mobilier trahissant ne serait-ce qu'une fréquentation de l'ancien établissement fortifié. En l'état des recherches, on serait enclin à voir une phase de désertion du site durant une période d'environ deux cents ans. La raison réside peut-être dans la fondation de l'abbaye de Cusset, à la fin du IX^e siècle, qui a pu détourner l'attention portée sur le site durant un siècle ou deux. L'existence d'un hiatus dans l'occupation de l'éperon pourra probablement être vérifiée lors de la poursuite des investigations dans l'extrémité orientale du site, où les strates d'occupation supérieures sont en partie conservées.

3.3. L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉGLISE AUTOUR DE L'AN MIL

3.3.1. Une motte castrale à la racine de l'éperon : le retour d'un pouvoir laïque sur le site ?

Dans l'extrémité orientale du site, Gabriel Fournier signalait dès 1959 l'existence d'une petite motte castrale : « Le sommet a été remanié en vue de sa défense : sa face sud-est est occupée par un fossé et porte à son point culminant une construction en terre rapportée, qui serait peut-être un ancien rempart, mais qui présente plutôt actuellement les caractères d'une motte castrale »⁸⁶. En effet, l'entrée actuelle du site est marquée par un

85. Ces productions, dans ce secteur géographique, ne sont pas antérieures au XI^e siècle, du moins en l'état des connaissances.

86. FOURNIER 1962, p. 335.

«bombement» assez important dont l'étude a pu être conduite entre 2013 et 2015. Ce tertre est formé par un important remblai recouvrant directement le niveau de démolition de la muraille faisant suite à l'incendie du VII^e siècle. Ce niveau atteint jusqu'à 2,50 mètres d'épaisseur. La fouille de ce remblai n'a livré, comme mobilier datant, qu'un seul tesson de cruche à bec polylobé, se rapprochant de productions des X^e-XI^e siècles.

Ce remblai correspond, comme l'a suggéré Gabriel Fournier, à un apport volontaire de roche concassée probablement destiné à la création d'une petite motte. Le tertre s'appuie au nord et à l'est contre le mur d'enceinte de l'Antiquité tardive et en recouvre en partie l'arase. Il s'agit donc manifestement d'une construction imposante dont le sommet a pu accueillir un sinon plusieurs bâtiments. La surface de ce promontoire était cependant écrêtée et recouverte par de nombreux arbres, annihilant tout espoir d'y repérer des vestiges. Cette structure, que l'on peut à la suite de Gabriel Fournier interpréter comme une petite motte, a probablement soutenu des constructions en bois. Elle mesure approximativement 27 mètres de longueur (nord-sud) pour 25 mètres de largeur (est-ouest). Cette configuration trouve des comparaisons en Auvergne, notamment à Chantelle (Allier) et Escorailles (Cantal), dont les forteresses (*castellum* de *Cantela* et *castrum Scorialiam*) sont mentionnées dans les chroniques de l'expédition auvergnate de Pépin le Bref en 762⁸⁷. Ces deux sites correspondent à des éperons barrés à la racine desquels, à une date inconnue mais qu'il convient certainement de placer autour de l'an Mil, une motte castrale a été aménagée.

La mise en place d'une petite motte à la racine de l'éperon ne semble donc pas anodine. Elle pourrait traduire le retour d'un pouvoir laïque sur le site. La datation de cet aménagement n'est cependant pas assurée et, pour l'instant, seul un tesson des X^e-XI^e siècles en contexte apporte un *terminus post quem* pour sa construction. Nous sommes bien sûr tentés de rapprocher cette structure de la reconstruction d'une chapelle du côté ouest de l'éperon. Dans ce cas de figure, la présence de l'église de hauteur – même en partie ruinée – a certainement motivé le réinvestissement du site par un «seigneur». L'existence d'un habitat plus ou moins dispersé aux alentours y a sans aucun doute également contribué.

De l'église funéraire, sinon monastique, à la petite chapelle du XI^e siècle, l'histoire de l'éperon au cours de l'époque carolingienne et après l'an Mil gravite essentiellement autour du destin du lieu de culte. L'édifice, véritable objet de mémoire, est en effet à l'origine du maintien d'une occupation sur le site après la destruction de la forteresse mérovingienne et, quatre siècles plus tard, fixe probablement le retour d'une occupation résidentielle. Le sommet de l'éperon est à nouveau fortifié, certes dans une moindre mesure, bien que les ruines des anciennes constructions maçonnées – l'enceinte en particulier – aient probablement été mises à profit par les nouveaux occupants. En l'état des recherches, cette occupation paraît éphémère et rien ne permet d'envisager son prolongement au cours du XII^e siècle. À cet instant, le site entre peut-être dans les biens de l'abbaye de Cusset, ainsi que peut le suggérer le texte de 1171. À moins bien sûr qu'une quelconque relation en ce sens ne soit antérieure à l'an Mil, ce qui demeure toutefois invérifiable.

En marge de l'église et d'une supposée demeure fortifiée, l'occupation post-mérovingienne est marquée par la présence de structures en creux attestant l'existence de bâtiments sur poteaux au sommet de l'éperon. La multitude de creusements, en particulier aux abords de l'église, permet difficilement d'individualiser des plans d'édifices. L'absence de chronologie relative et d'éléments de datation absolue aide encore moins à caractériser ces bâtiments, qui sont peut-être pour certains Carolingiens, pour d'autres médiévaux sinon modernes. Toutefois, l'une de ces structures excavées, découverte en 2015, est le résultat de travaux conséquents qui traduisent une nouvelle fois la présence sur l'éperon d'une occupation significative.

3.3.2. Une vaste excavation au nord-ouest

Une vaste structure est aménagée dans les sols en mortier de l'angle nord-ouest de la forteresse mérovingienne. Le creusement mesure environ 8,50 mètres de longueur (nord-sud) pour 7 mètres de largeur (est-ouest). Seul un sondage manuel a pu être entrepris dans l'angle nord-ouest de la structure, mais il a été interrompu à une profondeur d'environ 2 mètres (fouille en paliers) pour des raisons de sécurité. Le fond n'a donc pas été atteint.

Le creusement est doté d'une banquette qui suit le pourtour de la structure, du moins au nord et à l'ouest. Cette banquette, large d'une quarantaine de centimètres, apparaît à environ 0,45 mètre en dessous du niveau d'ouverture de l'excavation. Le comblement de celle-ci est constitué en grande partie de blocs de tuf éclatés, parmi lesquels figurent quelques rares pierres de taille. On y retrouve également quelques tessons de céramique, des éléments métalliques (essentiellement en fer) ainsi que des fragments de torchis. La présence de grandes poches d'argile beige pourrait signaler des parois en terre effondrées ou rejetées dans l'excavation béante. Le mobilier céramique, bien qu'il n'ait pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, reflète les principales phases d'occupation de l'éperon, entre le V^e et le VII^e siècle. Ce comblement correspond à un seul événement, pour l'instant non daté, visant à condamner l'aménagement excavé.

Cette excavation s'apparente à première vue à une carrière d'extraction de matériaux concassés. On s'interrogera sur la relation qui a pu exister entre celle-ci et l'aménagement de la motte à la racine de l'éperon. En effet, le produit des travaux de creusement a pu être utilisé lors de la mise en œuvre du tertre. Cette hypothèse peut être étayée par la découverte, dans le remblai apporté pour la construction de la motte, d'un fragment de sarcophage ainsi que de quelques ossements humains. Les phases funéraires se concentrant dans l'église et au nord de celle-ci, il est dès lors possible d'envisager un transfert de matériaux depuis ce secteur vers l'extrémité orientale du site. La fouille de cet aménagement de taille considérable n'est cependant pas assez avancée pour aboutir à une interprétation satisfaisante. Il a pu fonctionner avec la petite chapelle réduite au chœur de l'ancienne basilique, peut-être même avec la motte construite à la racine de l'éperon et pourrait, le cas échéant, représenter l'une des clés de lecture du site post-mérovingien. Cette excavation a d'ailleurs tout à fait pu servir de citerne.

87. *Annales regni Francorum* 1895, p. 19-20.

4. SYNTHÈSE : UN PÔLE ECCLÉSIAL SITUÉ EN PÉRIPHÉRIE DU DIOCÈSE DE CLERMONT

La construction d'une église sur l'éperon dans le courant du v^e siècle (état 4), sinon au plus tard au début du siècle suivant, traduit à n'en pas douter un changement de trajectoire de l'établissement de hauteur. Elle induit des mutations profondes qui vont durablement marquer l'organisation du site, au moins jusque dans les premières décennies du vii^e siècle. Cette transformation trouve peut-être une explication dans le climat de paix qui règne en Auvergne entre les années 420 et 470. Depuis 416, les Wisigoths ont accepté le *fœdus* proposé par le pouvoir romain et se cantonnent à l'Aquitaine Seconde qui leur a été confiée. Aucune incursion en Auvergne n'est attestée au cours de cette période, l'aristocratie arverne portant d'ailleurs un regard bienveillant sur le roi wisigothique, Théodoric I^{er}. Dans un tel contexte, les établissements fortifiés de marge tels que celui de La Couronne ont probablement fait l'objet d'une attention nouvelle. La présence d'un pôle de pouvoir, incarné par la forteresse du début du v^e siècle, a sans aucun doute motivé la fondation du lieu de culte.

Dans le cas de La Couronne, le changement de trajectoire du site s'est effectué en deux temps. La construction de l'église est en effet précédée d'une phase d'inhumation représentée par un faible nombre d'individus. On retrouve des adultes, des enfants et des nourrissons, qui invitent à privilégier l'hypothèse d'un regroupement familial. Nous l'avons vu, il est même envisageable que le tout premier édifice chrétien ait repris le plan du grand bâtiment rectangulaire. La phase funéraire a pu intervenir après une interruption de l'occupation de quelques années (voire de quelques mois). Elle fixe à n'en pas douter la transformation architecturale du bâtiment en lieu de culte, impliquant un nouveau chantier d'envergure pour un édifice qui se veut lui aussi pérenne, à l'image des constructions du premier état de la forteresse (état 3 du site). La mise en œuvre de cette église, en particulier de son abside adjointe à l'est, est très soignée et s'inscrit dans l'héritage du savoir-faire des bâtisseurs de l'Antiquité. L'ampleur des travaux entrepris semble à nouveau traduire la présence d'un pouvoir influent s'inscrivant peut-être dans la lignée du ou des commanditaires de l'établissement fortifié qui a vu le jour quelques décennies auparavant.

Le lieu de culte est imposant, ses dimensions avoisinant sans difficulté celles de grandes basiliques urbaines. Il est sans aucun doute destiné à accueillir un nombre assez conséquent de fidèles issus des campagnes alentour. Son statut n'en demeure pas moins difficile à déterminer. Sa localisation, au sein d'un petit ensemble fortifié de hauteur, invite à le classer dans la catégorie des « églises de domaines », à l'image des *oratoria in agro proprio* de plaine. Ces derniers, vraisemblablement ouverts aux populations, se multiplient durant la période mérovingienne et jouent d'ailleurs un rôle majeur dans la mise en place du maillage paroissial durant le haut Moyen Âge⁸⁸. C'est d'ailleurs la trajectoire que semble suivre l'édifice de La Couronne. L'église du v^e siècle est peut-être d'emblée placée sous le contrôle d'une

autorité locale, tout en restant dans le giron de l'évêché⁸⁹. Enfin, l'hypothèse d'une réappropriation du site par un monastère, au sens strict de la règle cénobitique, ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucun argument tangible. Certes, la présence des caissons s'échelonnant au sud de l'église pourrait évoquer, à la lecture du plan, l'existence de petites cellules. Ces édifices sont cependant hérités d'une réalité antérieure et, si certains sont effectivement mis à profit dans l'organisation du quartier ecclésial, d'autres doivent conserver leur rôle originel de structures de stockage (certains réservoirs d'eau notamment). Le type de nourriture consommée et le recrutement des deux horizons funéraires successifs n'inclinent pas non plus en faveur de l'hypothèse d'un établissement monastique. En revanche, l'installation de desservant(s) – un prêtre sinon une petite communauté (notamment dans le cadre éventuel d'un pèlerinage) – peut tout à fait être envisagée.

L'église peut d'ailleurs correspondre à une fondation épiscopale, mise à profit pour l'évangélisation et le contrôle de terres situées en marge du diocèse. La position stratégique de l'établissement de hauteur a sans aucun doute conditionné le choix de l'implantation de ce vaste édifice. Pour le v^e siècle, on peut difficilement déterminer le statut du lieu de culte, bien qu'il faille inévitablement envisager un rôle important, fédérateur, et un rayonnement qui a probablement dû s'étendre sur un territoire relativement vaste, tourné pour une large part vers l'arrière-pays du bassin de Vichy⁹⁰. D'ailleurs, la circulation liturgique mise en évidence au niveau du chevet pourrait suggérer l'existence d'une vénération particulière, si l'on admet que les fidèles laïques pouvaient l'emprunter. Le développement d'un pèlerinage local aurait en ce sens constitué un atout non négligeable pour l'évêché dans sa mission d'évangélisation des marges de la cité.

Le site abrite désormais un pôle religieux important, mais conserve cependant des fonctions résidentielles, potentiellement reléguées dans l'extrémité orientale de la forteresse. Dans une même mesure, la préoccupation défensive qui semblait caractériser l'établissement primitif n'est pas abandonnée. C'est d'ailleurs probablement dans cette perspective qu'est construite la tour d'angle au sud-ouest, peut-être même au moment où le climat de paix commence à se détériorer, en particulier à partir des années 470 durant lesquelles les vellétés d'expansion du royaume wisigothique, emmené par Euric, se focalisent sur l'Auvergne. Quelques décennies plus tard, dans les années 520, des sites tels que celui de La Couronne ont probablement à se soucier des conquêtes franques, en particulier lors des campagnes dirigées par le roi Thierry I^{er}, qui voient tomber, entre autres, les forteresses de Thiers, Vodable-Ville et Chastel-Marlhac⁹¹. À cette période, le site de La Couronne ne semble

89. Sur les relations entre les évêques de Clermont et l'aristocratie locale et, plus généralement, sur la question des réseaux de pouvoir au cours du premier Moyen Âge en Auvergne, cf. BAYARD 2016.

Ce type d'établissement pouvait par ailleurs appartenir directement à l'évêque, comme l'atteste l'épisode relaté par Sidoine Apollinaire, dans lequel l'évêque des Rutènes, Elaphius, fuyant les persécutions wisigothiques, se réfugie dans son *castellum* installé sur une hauteur difficile d'accès et où Sidoine se rend pour y consacrer un baptistère; SIDOINE APOLLINAIRE, Tome 2 : Correspondances, Livre IV, *Epistula* 15, p. 145-146.

90. Sur la fonction possible des églises des *castra/castella* et leur rôle au sein des réseaux de peuplement ruraux, cf. SCHNEIDER 2010 et 2014.

91. MARTINEZ 2017, p. 128-130.

88. PIÉTRI 2005.

pas avoir subi d'attaque majeure (si tant est qu'il en ait subi), ou tout du moins d'assaut qui aurait engendré des destructions significatives.

La forteresse continue à se développer au cours du VI^e siècle. L'édifice religieux gagne visiblement en importance et fait l'objet de transformations répondant aux besoins d'une nouvelle liturgie. En effet, une cuve en bois ou en pierre, dans laquelle le catéchumène était immergé généralement jusqu'à mi-cuisse, a pu servir pour le baptême. Du point de vue typologique, la cuve qu'il est ici possible de restituer est attribuable à une période de peu antérieure aux réformes liturgiques du VIII^e siècle. On pourrait la placer au moment de transition progressive entre le baptême des adultes ou d'enfants assez grands vers celui des nouveau-nés, que traduisent les rétrécissements des grandes cuves baptismales à immersion avant le passage aux fonts baptismaux hors sol à l'époque carolingienne. Pour autant, les baptistères ruraux de la période mérovingienne sont à l'heure actuelle encore très mal connus, notamment dans le cas des sites perchés où l'adduction et le cheminement de l'eau induisent des contraintes particulières. L'aménagement observé sur le site de La Couronne est au moins postérieur au début du VI^e siècle, à en juger par la stratigraphie relative et par le mobilier céramique piégé dans les niveaux antérieurs. En revanche, rien ne permet d'affirmer qu'il a été utilisé après le VII^e siècle.

Cette période correspond également à une phase funéraire dont l'ampleur demeure malheureusement inconnue, mais qui à première vue semble assez restreinte, à l'image d'ailleurs de la phase d'inhumation qui a précédé la construction de l'église au V^e siècle. Les principaux témoignages de cet horizon sépulcral se résument à deux tombes maçonnées ainsi qu'aux sarcophages trapézoïdaux mis au jour dans la nef. Ces derniers traduisent cependant la présence sur le site d'une communauté de rang social relativement aisé, ou du moins celle de riches fidèles vivant à proximité et se faisant inhumer dans l'église de l'établissement de hauteur. Dans une même mesure, l'épithaphe découverte au XIX^e siècle signale une communauté lettrée, assimilable à un statut de notables.

Par ailleurs, la présence de ces sarcophages indique que le site est loin d'être replié sur lui-même. Au contraire, il est ouvert aux échanges avec le reste du diocèse, tant au nord qu'au sud. En effet, parmi les cinq exemplaires présents sur le site se mêlent des productions en grès provenant certainement du centre-nord de l'Allier et d'autres en trachyte extraites de la chaîne des Puys, aux abords de Clermont. Ce constat est également appuyé par l'étude des répertoires céramiques mettant en évidence des importations d'origines variées. Pour le site de La Couronne, la synthèse produite par Sandra Chabert montre d'ailleurs que les importations sont attestées dès la fin du IV^e siècle⁹². Elles correspondent à la céramique poitevine décorée à l'éponge (résiduelle ?), à la sigillée d'Argonne et aux dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes, celles-ci étant attestées jusqu'au VI^e siècle sur le site. Des productions africaines des V^e-VII^e siècles complètent ce corpus (sigillée, lampes à huile et fragments d'amphore). L'intégration de l'établissement de hauteur aux circuits commerciaux est également illustrée par la présence de céramiques visiblement inspirées des vaisseliers septentrionaux. Ce panel d'importa-

tions est identique à celui observé pour les agglomérations et les établissements de plaine tardo-antiques et mérovingiens. Par ailleurs, l'étude des ensembles céramiques arvernes, dont ceux de La Couronne, suggère que la répartition spatiale des importations reconnues dans l'ancienne cité de Clermont place cet espace aux confins des aires de diffusion des principales productions exportées aux V^e-VI^e siècles.

CONCLUSION

Du puissant ensemble fortifié du V^e siècle au petit établissement seigneurial des environs de l'an Mil, l'histoire de l'éperon de La Couronne est jalonnée d'événements qui illustrent la genèse et la transformation d'une occupation de hauteur entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge.

Pour la forteresse primitive, l'ampleur et la qualité des constructions excluent d'emblée une initiative éphémère. Le site présente un faciès défensif bien marqué, ne serait-ce qu'à travers le perchement et la construction d'une enceinte massive. Il paraît également doté d'une dimension à caractère résidentiel sinon collectif, qu'il est cependant bien délicat d'interpréter. L'une des clés de lecture réside peut-être dans sa position géographique et son articulation avec une voie. En ce sens, un rôle de surveillance et, le cas échéant, de défense de l'accès au bassin de Vichy peut être avancé. Pourtant, cette seule explication ne saurait répondre à la monumentalité des installations érigées au sommet de l'éperon. Aussi, une fonction d'accueil des voyageurs, sinon de relais routier, peut concrètement être envisagée. Cette hypothèse n'exclut pas pour autant une occupation résidentielle à caractère privé. En l'état des recherches, il convient certainement d'envisager une pluralité de fonctions.

L'établissement fortifié de La Couronne constitue quoi qu'il en soit, dès le début du V^e siècle, un marqueur topographique important du paysage monumental des environs de Vichy. Par son emplacement géographique, il assure également la transition entre la plaine et l'arrière-pays parsemé de hauteurs. Cette position, tout comme le rôle prépondérant du site dans l'organisation du territoire, a incontestablement favorisé un changement de trajectoire au plus tard au début du VI^e siècle. Par la construction d'une vaste église, le site apparaît comme un point d'ancrage du christianisme à la charnière entre plaine et montagne. L'établissement fortifié n'en abandonne peut-être pas pour autant ses fonctions d'origine. En complément d'un rôle de surveillance, de résidence et potentiellement de station routière, il a pu endosser celui de relais, mais cette fois pour le compte de l'évêché. Il constituerait ainsi une sorte de poste avancé pour la conquête spirituelle des marges de la cité. Le site se mue dès lors en un pôle religieux dont l'attractivité est probablement appuyée par la présence de reliques prestigieuses (que l'on peut imaginer apportées par l'évêque), ayant peut-être même fait l'objet d'un pèlerinage local, à tout le moins un culte particulier.

Les raisons qui président au déclin du site dans la première moitié du VII^e siècle demeurent encore obscures, bien qu'on puisse percevoir, par certains indices, un semblant de fragilité peu avant l'événement incendiaire dont la forteresse ne se remet pas. L'église, par son statut (probablement paroissial au VI^e et début du VII^e siècle) et son rayonnement

passé, constitue après cet épisode le principal objet de mémoire du site, comme l'attestent les quelques inhumations pratiquées après la destruction de l'établissement fortifié. Cette mémoire est semble-t-il entretenue durant plusieurs siècles, si bien qu'après l'an Mil la grande basilique, probablement en partie ruinée, fait l'objet de travaux de restauration qui concrétisent la construction d'une chapelle. L'église a peut-être attiré l'attention d'un « seigneur » qui aurait alors fait ériger une petite résidence emmottée à la racine de l'éperon.

Pour l'Auvergne, le site de La Couronne illustre avant tout le phénomène de fortification qui se généralise à partir de l'Antiquité tardive. Il met en avant le rôle étroit qu'ont pu entretenir églises et établissements fortifiés, et ce dès cette période. Ces premiers « châteaux » semblent avoir été relativement nombreux dans l'ancienne cité arverne. La plupart se sont

équipés très tôt d'un lieu de culte. L'apparition d'un certain nombre d'entre eux paraît contemporaine sinon légèrement postérieure à la construction de l'enceinte de la ville haute d'*Augustonemetum*/Clermont (fin iv^e/début du v^e siècle⁹³). Ces sites ont par ailleurs connu des trajectoires diverses. Certains ont prospéré au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne jusqu'à abriter de petites agglomérations de hauteur. D'autres ont tout simplement disparu relativement tôt, mais leur souvenir est parfois entretenu par la présence d'une église perchée, dominant dans de nombreux cas un village ou un hameau actuel. Tous ont néanmoins participé à la constitution d'un nouveau paysage monumental au cours du haut Moyen Âge.

93. MARTINEZ 2017, p. 323-327.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES ET
SOURCES IMPRIMÉES

Archives communales de Cusset, série AA1.

Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi, PERTZ G. H., KURZE F. (éd.), MGH. SS rer. Germ. 6, Hanovre, 1895.

SIDOINE APOLLINAIRE
Correspondance, Livres I-V, LOYEN A. (éd.), Paris, Les Belles-Lettres, 1970, t. II (réédition 2003).

ÉTUDES

ARMBRUSTER B., MARTINEZ D. et VIRIOT J.
À paraître, « Des indices d'orfèvrerie au sein de l'établissement de hauteur mérovingien de La Couronne à Molles (Allier) », dans *Du royaume Goth au Midi mérovingien*, Actes du colloque des 34^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Afam, Toulouse, 6-8 novembre 2013.

AUGUSTIN L.
2015, *Aquis Calidis / Vichy : une agglomération gallo-romaine en territoire arverne. Éléments pour la constitution d'un atlas topographique*, Mémoire de Master en Archéologie, université Blaise-Pascal, sous la direction de Frédéric Trément, 4 vol.

BARET F.
2015, *Les agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif central (cités des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, Thèse de Doctorat en Archéologie, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, sous la direction de Frédéric Trément, 3 vol.

BAYARD A.
2016, *Contrôler les lieux, organiser l'espace. Pouvoir et domination dans l'Auvergne du premier Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, université Paris 1, sous la direction de Régine Le Jan.

BAYARD D.
1990, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au v^e siècle », dans *Gallia*, n° 47, p. 271-319.

BERNARDI FERRERO D. DE
1958, « La chiesetta di San Massimo in collegno e le sue memorie storiche », dans *Palladio, Rivista di storia dell'architettura*, Nuova serie, anno VII, p. 121-138.

BLIN S., CRAMATTE C. et BARRAL P.
2015, « Mandeure : du sanctuaire laténien à l'église paléochrétienne », dans DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K. et JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Grand, Domrémy-la-Pucelle, 20 au 23 octobre 2011, Épinal, Conseil départemental des Vosges, p. 387-404.

BONNET C.
1977, *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine à Genève. Étude archéologique et recherches sur les fonctions des constructions funéraires*, Genève, A. Jullien, Société d'histoire et d'archéologie, Mémoires et Documents, n° 8.
2012, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève, t. 2 : Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

BOUCHARD E. et BERTRAND A.
1882, « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne, commune de Molles », *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, n° 16, p. 381-391.

BRULET R.
2010, « La sigillée du Bas-Empire d'Argonne », dans BRULET R., VILVORDER F. et DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 216-253.

BRUNO-DUPRAZ J.
1995, « Viviers. Église funéraire », dans DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France, vol. 1. Sud-Est et Corse*, Paris, Picard, p. 218-223.

CHABERT S.
2016, *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin III^e-milieu VIII^e siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Thèse de doctorat en Archéologie, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, sous la direction de Frédéric Trément.

CHEVALIER P.
1999, « Les installations liturgiques des églises d'Istrie du v^e au vi^e siècle », dans *Hortus Artium Medievalium*, n° 5, p. 105-117.
2005, « Les autels paléochrétiens des provinces d'*Epirus Vetus*, *Epirus Nova* et de *Praevalis* », dans *Hortus Artium Medievalium*, n° 11, p. 65-79.

CODOU Y.
1995, « Draguignan. Église Saint-Hermentaire », dans DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France, vol. 1. Sud-Est et Corse*, Paris, Picard, p. 151-154.
2005, « Le paysage religieux et les paroisses rurales dans l'espace provençal », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Paris, Errance, p. 82-97.

COLIN M.-G. (dir.)
2008, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV^e-X^e siècles*, *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n° 5.

CORROCHER J.
1981, *Vichy antique*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central.
1999, *La place Victor-Hugo à Cusset. Haut lieu de mémoire, I^{er}-XIX^e siècles*, Cusset, Les amis du vieux Cusset, Éditions des Cahiers bourbonnais.

CORROCHER J., HILAIRE M. et PIBOULE M.
1989, *Carte archéologique de la Gaule*, t. 3, *L'Allier*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

CRAMATTE C., GLAUS M. et MAMIN Y.
2012, « Une église du v^e siècle dans le *castrum* de Mandeure (F) », *Archéologie suisse*, n° 35.1, p. 4-15.

D'AGOSTINO L.
2007, « Carlat (Cantal). Château et commanderie de Carlat », *Archéologie médiévale*, n° 37, p. 218.

DEJEAN S. et C.
1999, « Les sépultures mérovingiennes de l'église Saint-Martin à Creuzier-le-Vieux (Allier) », dans FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et archéologie*, Actes du colloque des XIII^e journées d'archéologie mérovingienne, Clermont-

- Ferrand, 3-6 octobre 1991, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, p. 211-218.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD G. (dir.)
1994, *L'oppidum de Saint-Blaise du v^e au viii^e siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Documents d'archéologie française, n° 45.
- 2001, « Les fouilles de l'ancienne cathédrale de Digne : état des questions », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 145-1, p. 409-439.
- DUCHON P.
1978, *Histoire de Cusset*, Cusset, Les amis du vieux Cusset.
- DUVAL N. et MARIN E.
1994, *Salona*, t. I, *Catalogue de la sculpture architecturale paléochrétienne de Salona*, Rome, École française de Rome, Split, Musée archéologique de Split, Collection de l'École française de Rome, n° 194.
- ESQUIEU Y.
1988, *Viviers, Cité épiscopale : études archéologiques*, Lyon, Direction des antiquités historiques, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n° 1.
- FAZY M.
1924, *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat en Lettres, université de Clermont-Ferrand, Moulins.
- FOURNIER P.-F.
1961, « Circonscription de Clermont-Ferrand », *Gallia*, 19-2, p. 3 55-367.
- FOURNIER G.
1962, *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Lettres, Paris, université de Paris, Faculté des lettres.
- GANDEL P., BILLOIN D., DOYEN J.-M. et al.
2011, « Le site de Gaillardon à Ménetru-le-Vignoble : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est*, n° 60, p. 313-421.
- GANDEL P., BILLOIN D. et HUMBERT S.
2008, « Écriste "La Motte" (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est*, n° 57, p. 289-314.
- GINOUVEZ O.
1999, « Le site de Saint-Félix à Narbonne. Une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (v^e-xvi^e siècle) », *Archéologie du Midi médiéval*, n° 17, p. 25-46.
- GUYON J. et JÉGOUZO A.
2001, *Les premiers chrétiens en Provence. Guide archéologique*, Arles, Institut de recherches sur la Provence antique, Paris, Errance.
- HEIJMANS M.
2009, « L'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire à Arles (Bouches-du-Rhône) ; nouvelles fouilles, nouvelles questions », dans PARIS-POULAIN D., ISTRIA D. et NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-98.
- JACOBSEN W.
1997, « Saints' Tombs in Frankish Church Architecture », *Speculum*, vol. 72, n° 4, p. 1107-1143.
- LALLEMAND D.
2004, « Identification du premier *murus gallicus* de la cité arverne à Cusset (Allier) », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer*, n° 22, p. 9-12.
- LIEGARD S.
2017, *Les sarcophages médiévaux du département de l'Allier. Étude des contenants funéraires en pierre des premiers siècles du Moyen Âge dans le Bourbonnais et ses environs*, Tronget, Groupe de recherches archéologiques et historiques du Centre Allier, Publications du Grahca, n° 10.
- LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S., FOURVEL A. et GASCUEL G.
2015, « Les sarcophages dans le nord de l'Auvergne et la région Centre, état des recherches », dans CARTRON I., HENRION F. et SCULLER C. (dir.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, Actes du colloque des XXX^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Bordeaux, 2-4 octobre 2009, *Aquitania*, Suppléments, n° 34, Bordeaux, Ausonius Éditions, p. 77-96.
- MARTINEZ D.
2017, *De la cité arverne au diocèse de Clermont. Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (v^e-x^e siècles) : une approche archéologique*, Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, université Clermont Auvergne, sous la direction de Bruno Phalip, 3 vol.
- MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S. et LIEGARD S.
2010, *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, prospection thématique et sondages, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA).
- MARTINEZ D. (dir.) et al.
2011, *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, rapport de fouille programmée, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA), 3 vol.
- 2012, *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, rapport de fouille programmée, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA), 3 vol.
- 2015, *Site de La Couronne à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Résultats de la première année du programme triennal 2015-2017*, rapport de fouille programmée, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA), 2 vol.
- MATICHARD F.
2004, *Rapport de prospection inventaire diachronique sur les Monts de la Madeleine et le versant nord des Bois Noirs*, rapport de prospection, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA).
- 2006, *La Couronne (Allier), Église et site fortifié, commune de Molles. Étude historique et relevés topographiques du site*, rapport d'opération, déposé à la Drac Rhône-Alpes-Auvergne (SRA).
- MÉREL-BRANDENBURG A.-B.
2009, « Le sanctuaire en Gaule (iv^e-viii^e s.) », *Hortus Artium medievalium*, n° 15-1, p. 77-86.
- METZGER C.
1999, « Installations liturgiques en Gaule », *Hortus Artium Medievalium*, n° 5, p. 41-44.
- MIALLIER D., BOIVIN P., CLUZEL N., DEVIDAL J.-L. et DOUSTEYSSIER B.
2015, « Building and ornamental use of trachyte in the center of France during Antiquity and Middle Ages : Sources and criteria of identification », *Journal of archaeological Science*, p. 247-256.
- MICHEL A.
1999, « Le culte des reliques dans les églises byzantines de Jordanie », *Hortus Artium Medievalium*, n° 5, p. 31-40.

- MOLINER M.
2006, « La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône) », *Gallia*, n° 63, p. 131-136.
- NARAZAWA Y.
2015, *Les autels chrétiens du Sud de la Gaule (V^e-XII^e siècles)*, Turnhout, Brepols, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, n° 27.
- PICARD J.-C.
1989, « La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève », *Rivista di Archeologia Cristiana*, n° LXV, p. 87-106.
- PIÉTRI L.
2005, « Les oratoria in agro proprio dans la Gaule de l'Antiquité tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », dans DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris, Errance, p. 235-242.
- PRÉVOT F.
1997, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures à la Renaissance carolingienne*, vol. 8, *Aquitaine première*, Paris, Éditions du CNRS.
- RIPOLL G. et CHAVARRÍA-ARNAU A.
2005, « El altar en Hispania. Siglos IV-X », *Hortus Artium Medievalium*, n° 11, p. 29-47.
- SAUGET J.-M. et FIZELLIER-SAUGET B.
1999, « La "chapelle de Pessat" (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple de l'évolution d'une paroisse rurale en Basse-Auvergne depuis le haut Moyen Âge », dans FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et archéologie*, Actes du colloque des XIII^e journées d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, p. 301-336.
- SCHNEIDER L.
2001, « *Oppida* et *castra* tardo-antiques. À propos des établissements de hauteur de Gaule méditerranéenne », dans OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P. et GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque Ager IV, Montpellier, 11-14 mars 1998, Antibes, Éditions APDCA, p. 433-448.
- 2003, « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le sud-est de la France : le cas du Roc de Pampelune à Angelliers (Hérault) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 92, p. 9-16.
- 2004, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-est », dans FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus, 7-8 avril 2001, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 173-200.
- 2010, « De l'archéologie du monument chrétien à l'archéologie des lieux de culte. Propos d'introduction et repères historiographiques », *Archéologie du Midi médiéval*, n° 28, p. 131-145.
- 2014, « Les églises rurales de la Gaule (V^e-VII^e siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace », dans GAILLARD M. (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV^e au IX^e siècle*, Turnhout, Brepols, p. 419-468.
- VALENCIANO M.
2015, *Saint-Blaise/Ugium : de l'agglomération tardo-antique au castrum médiéval. Relectures et regard nouveau*, Thèse de doctorat en Archéologie, université d'Aix-Marseille, sous la direction de Philippe Pergola et André Constant.